

Tchad: entre ambitions et fragilités

Rapport Afrique N°233 | 30 mars 2016

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Le Tchad, Etat pivot de la lutte antiterroriste	3
A. Le Tchad, gendarme de la sous-région	3
1. Le Tchad au cœur d'une région en conflit	3
2. Un interventionnisme militaire renouvelé et ses limites	5
B. Les avantages de la diplomatie militaire pour le régime	8
III. Une stabilité en trompe-l'œil	11
A. La crise économique et budgétaire : le grand bond en arrière	12
1. L'étranglement d'une économie enclavée	12
2. Les contrecoups du choc pétrolier	15
3. De la grogne sociale à la contestation politique : une période préélectorale tendue	18
B. La politique antiterroriste : au-delà du consensus apparent	21
1. Les risques d'une réponse sécuritaire intrusive	21
2. La nouvelle loi antiterroriste : entre nécessité juridique et risques d'instrumentalisation politique	23
3. Un espace religieux réfractaire aux vellétés de contrôle	23
IV. Conclusion	27
ANNEXES	
A. Carte du Tchad	28
B. Carte du Tchad et des menaces régionales	29
C. Histoire de la pénétration du wahhabisme au Tchad	30
D. Les gains d'une course à la domination régionale	32
E. A propos de l'International Crisis Group	33
F. Rapports et briefings de Crisis Group sur l'Afrique depuis 2013	34
G. Conseil d'administration de Crisis Group	36

Synthèse

Alors que le Tchad est devenu un partenaire privilégié des pays occidentaux dans la lutte contre le jihadisme dans l'espace sahélo-saharien, les vulnérabilités du régime s'accroissent rapidement et l'année 2016 s'annonce difficile. En plus d'un contexte très tendu avant le scrutin présidentiel du 10 avril et d'une montée de la grogne sociale, le pays fait face à une crise économique majeure, à une fragilisation du modèle religieux et aux attaques violentes de Boko Haram, même si le groupe est affaibli. L'approche principalement militaire, au détriment de l'engagement politique et social de l'Etat dans les zones affectées par la violence jihadiste, risque d'exacerber les tensions. Enfin, à la veille d'une élection qui, sauf surprise, devrait voir le président Idriss Déby reconduit pour un cinquième mandat, de nombreux Tchadiens perçoivent l'absence d'alternance démocratique ou de plan de succession comme les germes d'une crise violente. Il est urgent d'ouvrir l'espace politique et de créer des institutions étatiques susceptibles de recevoir l'appui de la population et de durer. Cela exigera un changement d'approche à la fois des autorités nationales et de leurs partenaires.

Jusqu'à récemment, le Tchad était considéré comme un pays pauvre, sans influence et constamment sous la menace de rébellions. Mais la donne a changé : le Tchad a normalisé ses relations avec le Soudan en 2010, est devenu un producteur de pétrole et un acteur militaire incontournable, tout particulièrement dans la bande sahélo-saharienne mais également plus au sud en République centrafricaine (RCA). En déployant ses soldats sur différents fronts : en RCA dans une intervention très critiquée, au Mali et plus récemment dans la région du lac Tchad pour lutter contre Boko Haram, le régime joue la carte de la diplomatie militaire et ambitionne de prendre les commandes de la lutte antiterroriste dans la région. Ce faisant, le Tchad consolide ses alliances avec les Occidentaux dans un partenariat fondé sur la lutte contre des ennemis communs, mais perçu par une partie des Tchadiens comme une garantie pour un régime en mal de légitimité. Ce partenariat, qui s'inscrit dans une longue histoire de proximité avec les Occidentaux, comporte ainsi des risques politiques et démocratiques importants.

Le Tchad demeure très fragile à l'intérieur de ses frontières et fait face à une situation sécuritaire inédite. Habitué aux rébellions à base ethnico-régionale, le pays est aujourd'hui engagé dans un nouveau combat, asymétrique, contre le mouvement violent jihadiste Boko Haram. Bien que ce dernier n'ait pas constitué de véritable base sociale au Tchad, des combattants tchadiens sont présents dans ses rangs. Après un premier choc frontal au début de l'année 2015, l'appareil sécuritaire tchadien doit prévenir les attentats dans la capitale et faire face à une guérilla dans la zone du lac Tchad. Les populations du lac sont ainsi confrontées aux attentats-suicides de Boko Haram et aux fréquents pillages de villages qui font de nombreuses victimes et engendrent des déplacements massifs de populations. Si le groupe est aujourd'hui affaibli par les opérations militaires des pays de la région, la menace demeure. Parallèlement, l'instabilité en Libye continue à susciter de fortes inquiétudes à N'Djamena.

Craignant de nouvelles attaques sur le sol tchadien, y compris à N'Djamena, le gouvernement a pris une série de mesures pour renforcer le dispositif sécuritaire,

adapter l'arsenal législatif aux nouvelles menaces et contrôler davantage l'espace religieux. Si beaucoup de Tchadiens, notamment dans la capitale, adhèrent à cette politique antiterroriste, des voix s'élèvent pour dénoncer les dérives des forces de sécurité lors de contrôles, mais aussi les arrestations et convocations arbitraires.

Le pays traverse également une crise économique majeure liée à la fois à la régionalisation des attaques de Boko Haram, qui perturbe fortement ses échanges commerciaux avec le Nigéria et le Cameroun, et à la baisse du cours du pétrole, qui frappe de plein fouet une économie devenue très dépendante des revenus de l'or noir. Ces difficultés contraignent le gouvernement à une politique d'austérité. A l'approche de l'élection, la grogne sociale prend de l'ampleur. Plusieurs thèmes sont mobilisateurs : cherté de la vie, austérité budgétaire, corruption, impunité, et les manifestations prennent même une couleur plus politique avec la dénonciation de la candidature du président Déby à un cinquième mandat. Le climat politique et social est très tendu et la répression des manifestations ainsi que l'arrestation des membres de la société civile pourraient encore exacerber ces tensions.

Enfin, la volonté du gouvernement de policer et de contrôler l'espace religieux, qui se manifeste notamment par l'interdiction de la burqa et la promotion d'un islam « tchadien », sous-entendu soufi, est plébiscitée mais rencontre aussi des résistances. Celles-ci révèlent des antagonismes profonds entre courants majoritaires soufis et minorités fondamentalistes, dans un contexte de forte expansion du wahhabisme, notamment chez les jeunes. Si ces tensions intramusulmanes ne constituent pas une menace immédiate, elles sont un facteur de délitement du tissu social sur le moyen terme.

Face à ces défis en cascades, les autorités tchadiennes doivent avant tout éviter les politiques d'exclusion géographique ou religieuse. La menace la plus importante pour la stabilité du Tchad sur le long terme n'est pas Boko Haram, bien qu'il faille combattre ce groupe avec détermination, mais une crise politique nationale qui créerait un terreau fertile pour l'émergence de toutes sortes d'acteurs violents, y compris jihadistes. Pour éviter cela, les autorités tchadiennes doivent à tout prix ouvrir l'espace politique et bâtir des institutions légitimes capables de survivre au régime actuel.

Nairobi/Bruxelles, 30 mars 2016

Tchad : entre ambitions et fragilités

I. Introduction

Après une longue période de troubles et de conflits, le Tchad est souvent perçu aujourd'hui comme un pays relativement stable dans une région agitée. Ainsi, au lendemain de son élection au Conseil de sécurité des Nations unies en 2013,¹ le ministre des Affaires étrangères déclarait : « le Tchad, qui était pendant des décennies un sujet sur la table du Conseil de sécurité, en devient un acteur » ; « le Tchad, qui était qualifié il y a quelques années d'Etat néant, est non seulement présent, mais il est agissant ». ² Pourtant, cette stabilité est incontestablement un trompe-l'œil.

Si peu de doutes subsistent sur l'issue de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu le 10 avril, les partis d'opposition, arrivés en ordre dispersé, ont décidé de ne pas boycotter le processus comme ce fut le cas en 2011. Ce scrutin va se dérouler dans un climat très tendu. Au-delà de la compétition électorale et des premières contestations, notamment sur le temps de parole accordé à chaque candidat, cette séquence politique met en relief des frustrations et des colères sociales très fortes.

Les mouvements sociaux qui s'amplifient, mobilisant en particulier les jeunes, reflètent un malaise profond au sein de la société et sont la conséquence d'un enchevêtrement de crises qui peuvent fonctionner comme une trappe à conflits. Ainsi, le pays fait face à une crise démocratique et politique caractérisée par une absence d'alternance démocratique depuis 26 ans et des promesses non tenues sur la lutte contre la corruption et l'impunité, mais aussi à une crise économique et financière majeure avec des conséquences notamment en matière d'emploi, et enfin à un nouveau front sécuritaire avec les attaques, depuis janvier 2015, du groupe jihadiste de Boko Haram.³

Après plusieurs rapports d'International Crisis Group sur le Tchad parus entre 2006 et 2011, dont le dernier s'intitule *L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*,⁴ ce nouveau rapport démontre que les ambitions régionales du régime, qui ont porté aujourd'hui le président Idriss Déby à la tête de l'Union africaine (UA), risquent d'être contrariées par les vulnérabilités politiques et économiques, l'absence de contrat social et les effets clivants de la fragilisation du modèle religieux du Tchad. Ce rapport s'inscrit dans une série de publications traitant de la menace du terrorisme jihadiste au Sahel et dans la région du lac Tchad ainsi que de la réponse des

¹ Le 17 octobre 2013, le Tchad a été élu membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour un mandat de deux ans commençant le 1^{er} janvier 2014 et s'achevant le 31 décembre 2015. « Le Tchad entre au Conseil de sécurité de l'ONU », Radio France Internationale (RFI), 18 octobre 2013.

² « Moussa Faki Mahamat : on a donné à la Fomac une liste de mercenaires tchadiens », RFI, 21 octobre 2013.

³ L'appellation "Boko Haram" est problématique car elle n'est pas issue du mouvement en question, mais de groupes salafistes non violents qui souhaitaient s'en démarquer. Pour des raisons de simplicité et en raison de sa large acceptation, nous l'utilisons tout de même dans le cadre du présent rapport.

⁴ Rapport Afrique de Crisis Group N°180, *L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, 21 octobre 2011.

Etats concernés et de la communauté internationale plus largement.⁵ Il s'appuie sur des entretiens avec de nombreux acteurs à N'Djamena et à Baga Sola, sur les rives du lac Tchad, menés fin 2015 et en 2016, ainsi que sur des entretiens dans le Nord du Cameroun en mars 2016. Il repose également sur des échanges avec des ressortissants des pays voisins et des partenaires étrangers.

Dans un premier temps, ce rapport présente très succinctement le renforcement du rôle du Tchad dans la région et le renouvellement de son partenariat avec les Occidentaux à l'aune de la lutte contre le terrorisme. Dans un second temps, il expose plus longuement plusieurs facteurs potentiels d'instabilité interne pour le pays à moyen terme. Ainsi, ce rapport décrit la crise économique et financière à laquelle le pays est confronté, les dangers associés au terrorisme et aux réponses apportées par l'Etat, et enfin l'accroissement des tensions intrareligieuses qui, si elles ne constituent pas une menace immédiate pour la stabilité du pays, peuvent être très problématiques sur un temps plus long.

⁵ Voir les rapports Afrique de Crisis Group N°208, *Niger : un autre maillon faible dans le Sahel*, 19 septembre 2013 ; N°216, *Curbing Violence in Nigeria (II) : The Boko Haram Insurgency*, 3 avril 2014 ; N°227, *Le Sahel central : au cœur de la tempête*, 25 juin 2015 ; N°229, *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, 3 septembre 2015 et rapport spécial de Crisis Group, *Exploiting Disorder : al-Qaeda and the Islamic State*, 14 mars 2016.

II. Le Tchad, Etat pivot de la lutte antiterroriste

Dans un voisinage instable et violent, le Tchad cherche à se positionner comme le gendarme de la sous-région. Son intervention aux côtés des forces françaises en 2013 au Mali, sa forte implication dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, et sa présence au sein de la coalition formée par l'Arabie Saoudite au Yémen, confirment sa volonté d'apparaître comme une puissance militaire grandissante et, par là même, d'accroître son influence dans la région.

A. *Le Tchad, gendarme de la sous-région*

1. Le Tchad au cœur d'une région en conflit

Le Tchad est encerclé par des foyers d'instabilité. A l'est, la crise du Darfour continue à sévir, comme l'a encore illustré en février le déplacement de dizaines de milliers de Soudanais à la suite des combats entre l'armée gouvernementale et les rebelles de la faction de l'Armée de libération du Soudan d'Abdelwahid Mohammed Ahmed Nur ; au sud, le conflit centrafricain, malgré une accalmie au moment des élections présidentielle et législatives, est certainement loin d'être terminé et a mis lumière des tensions identitaires très fortes ; au nord, la guerre civile libyenne se poursuit ; et à l'ouest, Boko Haram, en dépit d'une force de frappe affaiblie, fait peser une menace toujours importante.⁶

Dans le Nord du Niger voisin, des groupes islamistes comme al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) tirent profit de l'absence d'Etat dans des zones désertiques propices à toutes les activités transfrontalières illégales.⁷ A l'ouest, Boko Haram, qui a prêté allégeance au groupe Etat islamique (EI) et se fait désormais appeler Etat islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest, est fortement implanté dans le Nord du Nigéria et au Cameroun voisins.⁸ Il tente aussi de prendre pied au Tchad, comme l'indiquent de très nombreuses attaques armées sur les rives tchadiennes du lac,⁹ et des attentats-suicides en juin et juillet derniers à N'Djamena.¹⁰

⁶ Sur l'instabilité chez les voisins du Tchad, voir « Soudan : des dizaines de milliers de déplacés en détresse au Darfour », RFI, 9 février 2016 et les rapports et le briefing Afrique et Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°110, *The Chaos in Darfur*, 22 avril 2015 ; N°230, *Centrafrique : les racines de la violence*, 21 septembre 2015 ; *Curbng Violence in Nigeria (II) : The Boko Haram Insurgency*, op. cit., et N°157, *Libya : Getting Geneva Right*, 26 février 2015.

⁷ Rapport de Crisis Group, *Niger : un autre maillon faible dans le Sahel*, op. cit.

⁸ « Le chef de Boko Haram prête allégeance à l'Etat islamique », *Le Monde*, 7 mars 2015 ; « Que signifie l'alliance entre Boko Haram et l'EI ? », Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN, irinnews.org), 12 mars 2015.

⁹ Les premières attaques armées de Boko Haram sur le sol tchadien ont eu lieu dans la nuit du 12 et 13 février 2015 dans la localité Ngouboua, entraînant la mort de cinq habitants, y compris du chef de canton. Le nombre de ces attaques s'est accru pour la suite. A la fin de l'année 2015, le lac Tchad a été confronté à un nombre jusque-là inégalé d'attaques et d'attentats-suicides perpétrés par le groupe Boko Haram. Le 5 décembre 2015, un triple attentat-suicide dans un marché a fait une vingtaine de morts et une centaine de blessés sur l'île Loulou Fou du lac Tchad. « Tchad : triple attentat meurtrier sur un marché », *Le Monde*, 5 décembre 2015. Après le double attentat-suicide perpétré le 31 janvier 2016 dans les villages Guié et Miterine, la situation s'est calmée et le nombre d'attaques a baissé en février et mars 2016. Cependant, cette baisse pourrait n'être que provisoire.

¹⁰ Le 15 juin 2015 à N'Djamena, le commissariat central et l'école de police ont été touchés par trois attaques kamikazes qui ont fait 35 morts et une centaine de blessés. Moins d'un mois plus tard, le 11 juillet, un kamikaze déguisé en femme s'est fait exploser sur le marché central de la capitale

La proximité du Tchad avec la région du Bornou, l'épicentre de Boko Haram, l'effacement des frontières dans la région du lac, où les populations ont des liens économiques, ethniques et culturels forts, mais surtout la régionalisation de la réponse sécuritaire avec l'intervention de l'armée tchadienne en soutien aux pays voisins, rompant le pacte de non-agression tacite entre le régime tchadien et Boko Haram, ont contribué à la contagion de la menace.¹¹ Si le groupe terroriste ne semble pas avoir constitué une véritable base sociale au sein des populations locales du lac Tchad, il a incontestablement des sympathisants et compte des Tchadiens dans ses rangs. Ainsi, plusieurs Tchadiens suspectés d'appartenir au groupe terroriste sont aujourd'hui emprisonnés dans le Nord du Cameroun.¹²

Cette présence des groupes armés islamistes est relativement nouvelle au Tchad. Ce dernier a été épargné par le terrorisme islamiste jusqu'en février 2015 même si le Nord du pays a parfois été convoité par des terroristes connus, pour servir de zone de repli. Par exemple, Abdelrazak El Para, du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), a été capturé au début des années 2000 aux confins des montagnes du Tibesti, à la frontière avec le Niger, par le Mouvement pour la justice et la démocratie au Tchad (MDJT). Ce dernier l'a remis aux autorités libyennes, qui l'ont extradé vers l'Algérie.¹³ Plusieurs membres du GSPC l'ayant accompagné, auraient déclaré être à la recherche d'armes au Nord du Tchad.¹⁴

L'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 a bouleversé l'équilibre de la région et favorisé l'émergence de nombreux réseaux et groupes armés qui menacent de déstabiliser la partie septentrionale du Tchad. Alors que Kadhafi était son allié traditionnel et un investisseur de poids, le président Déby avait explicitement désapprouvé l'intervention des forces occidentales.¹⁵

Après la chute du « guide » libyen, et tandis que le Sud de la Libye s'est transformé en zone grise propice à l'ancrage de groupes islamistes locaux et étrangers, à la forte militarisation de rivalités tribales anciennes et au développement de trafics en tout genre, y compris d'armes et d'êtres humains,¹⁶ le président tchadien a prôné une intervention internationale en Libye, appelant les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) à « finir le travail ». ¹⁷ Ainsi, lors du forum de Dakar

tchadienne, faisant quinze morts et plus de 80 blessés. « Tchad : N'Djamena frappée par des attentats terroristes, au moins 20 morts », *Jeune Afrique*, 15 juin 2015 ; « Tchad : attentat-suicide meurtrier sur un marché à N'Djamena », RFI, 11 juillet 2015.

¹¹ L'absence de réaction du pouvoir tchadien aux activités de Boko Haram avant 2015 a notamment conduit certains officiers nigériens à accuser le régime de complicité avec le mouvement terroriste et à dénoncer ses relations étroites avec l'ancien gouverneur de l'Etat du Bornou, Ali Modu Sheriff. « Tchad : Idriss Déby et Boko Haram, liaisons dangereuses ? » AfrikArabia (afrikarabia.com), 26 mai 2014 ; « Dans la lutte contre Boko Haram, le Tchad est jugé trop ambigu », Mediapart (mediapart.fr), 16 février 2015.

¹² Entretien de Crisis Group, personnel pénitentiaire, Maroua, Cameroun, mars 2016.

¹³ Entretien de Crisis Group, chercheur, Paris, mars 2016.

¹⁴ Voir le briefing Afrique de Crisis Group n°78, *Le Nord-ouest du Tchad : la prochaine zone à haut risque ?*, 17 février 2011.

¹⁵ « Idriss Déby Itno : en Libye, l'histoire me donnera raison », *Jeune Afrique*, 26 décembre 2011.

¹⁶ Rapport de Crisis Group, *Libya: Getting Geneva Right*, op. cit. Voir aussi « After Libya, the rush for gold and guns », Foreign Affairs, 24 février 2016.

¹⁷ Lors du Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique à Dakar en décembre 2014, le président Idriss Déby a fortement critiqué la gestion de la crise libyenne par les partenaires occidentaux. Il a réclamé leur intervention sans délai pour mettre fin au chaos dans la région sahélienne, déclarant que « c'est à nos amis occidentaux de trouver une solution pour la Libye et le peuple libyen ». « Paix et sécurité : à Dakar, Idriss Déby Itno se lâche sur la crise libyenne », *Jeune Afrique*,

en décembre 2014, il a fermement suggéré aux Occidentaux d'intervenir sur le sol libyen.¹⁸ Fort de sa nomination à la présidence à l'UA, il cherche désormais à jouer un rôle plus important dans la médiation libyenne. A cet égard, il proposait lors de sa cérémonie de passation de pouvoir la création d'un comité de chefs d'Etat africains soutenu par les Nations unies, qui contribuerait à accompagner le travail de l'envoyé spécial de l'organisation.¹⁹

Le pouvoir tchadien perçoit en effet l'anarchie libyenne comme une menace sécuritaire majeure, craignant ses conséquences sur le contrôle des routes du Sahara, les échanges économiques dans le Nord du pays et la prolifération d'armes sur son territoire.²⁰ Le Sud de la Libye est également devenu une terre d'accueil pour des rebelles tchadiens dont certains avaient rejoint l'opposition à Mouammar Kadhafi, sous l'impulsion du Soudan.²¹ Enfin, si la crainte maintes fois formulée par des hommes politiques tchadiens et occidentaux d'assister à des mariages opérationnels entre des groupes jihadistes évoluant dans le Sud de la Libye et Boko Haram est à l'heure actuelle difficile à étayer et certainement prématurée, rien ne peut être exclu dans l'avenir.²² Déjà, Boko Haram s'approvisionnerait en armes via des réseaux criminels évoluant en Libye.²³

En outre, alors que des opérations des forces spéciales américaines et de plusieurs pays européens sont en cours en Libye contre l'EI, les autorités algériennes, tunisiennes mais aussi les services de renseignement de plusieurs pays sahéliens, dont le Niger, ont, à des degrés divers, fait part de leurs inquiétudes sur la possibilité d'une intervention militaire menée par une coalition internationale en Libye. Ainsi, certains pays sahéliens craignent qu'une intensification de l'engagement militaire sur le littoral libyen conduise à une dispersion de ses combattants vers le sud et dans la zone sahélienne.²⁴

2. Un interventionnisme militaire renouvelé et ses limites

Dépêchée au Mali en janvier 2013, en Centrafrique de fin 2012 à avril 2014, contre Boko Haram à partir de janvier 2015 et présente, dans des proportions inconnues, au sein de la coalition mise sur pied par l'Arabie Saoudite pour combattre les combattants houthi au Yémen, l'armée tchadienne sert aujourd'hui de vitrine extérieure au régime.²⁵ En envoyant de nombreux soldats au Mali dans la foulée de l'opération française Serval, le régime tchadien a démontré qu'il pouvait déployer rapidement une armée capable de combattre en milieu désertique.²⁶ A la différence

17 décembre 2014. Sur les relations entre le Tchad et la Libye, voir le briefing Afrique de Crisis Group N°71, *Libye/Tchad : au-delà de la politique d'influence*, 23 mars 2010 et le rapport de Crisis Group, *L'Afrique sans Kadhafi : le cas du Tchad*, op. cit.

¹⁸ Idem

¹⁹ « Sommet de l'Union africaine : victoire diplomatique pour Idriss Déby », RFI, 30 janvier 2016.

²⁰ Entretiens de Crisis Group, diplomates, N'Djamena, avril 2015.

²¹ Entretien de Crisis Group, acteur de la sécurité, N'Djamena, novembre 2015.

²² « Jean-Yves Le Drian : le rapprochement entre Daesh et Boko Haram est un risque majeur », *Jeune Afrique*, 14 décembre 2015.

²³ « Boko Haram : évolution de 2012 à aujourd'hui », Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), janvier 2015.

²⁴ « Islamic State fighters head south of Libya, threatening Sahel », *Reuters*, 11 février 2016.

²⁵ « Quels sont les pays africains engagés dans le conflit au Yémen », RFI, 13 mars 2016.

²⁶ L'expérience des troupes tchadiennes du combat en milieu désertique n'a pas manqué de ranimer la traditionnelle fascination des militaires français pour « l'armée du désert » tchadienne, guerrière et conquérante. Roland Marchal, « Petites et grandes controverses de la politique française

de l'intervention tchadienne en République centrafricaine (RCA), très critiquée en raison des exactions commises par les soldats tchadiens et de leurs accointances avec les putschistes de l'ex-Seleka,²⁷ l'intervention de l'armée tchadienne au Mali a été assez largement saluée par les chefs d'Etat africains et les Occidentaux, et ce malgré des allégations de viols et de mauvaise conduite des soldats à Gao.²⁸

Le Tchad se positionne aussi en première ligne dans la lutte contre Boko Haram et cherche à jouer un rôle prépondérant dans la Force multinationale mixte (FMM) :²⁹ en s'engageant à fournir 3 000 hommes, il est le second contributeur de troupes après le Nigéria et accueille le quartier général de la FMM à N'Djamena.³⁰ Dès janvier-février 2015, les victoires militaires successives enregistrées par l'armée tchadienne contre les hommes de Boko Haram au Nigéria contrastaient avec les difficultés initiales des troupes nigérianes, nigériennes et camerounaises.

A ce titre, l'intervention du Tchad, pays pauvre et sous-peuplé, dans les affaires internes de son géant voisin nigérian, dont les dépenses de sécurité s'élèvent à 6 milliards de dollars par an,³¹ est alors apparue comme une inversion de la géopolitique régionale.³² Déby a plusieurs fois relevé, avec une satisfaction non dissimulée, l'incapacité des troupes nigérianes à faire face à la menace représentée par Boko Haram : « Tout le monde se demande pourquoi l'armée nigérienne, qui était une très grande armée [...], n'est pas en mesure de faire face à des gamins non formés, armés de kalachnikovs ».³³

Pourtant, les interventions tchadiennes mettent aussi en relief des faiblesses et de nombreux abus. En premier lieu, elles engendrent de lourdes pertes dans les rangs de l'armée. Cette dernière aurait perdu plus d'une cinquantaine de soldats

et européenne au Tchad », CCFD-Terre Solidaire, avril 2015 et « Les forces tchadiennes au Mali : mythe et réalités », RFI, 20 janvier 2013.

²⁷ Outre le rôle trouble du président Déby dans le renversement du président centrafricain Bozizé, les forces tchadiennes déployées dans le cadre de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) ont été accusées de soutenir les rebelles de l'ex-Seleka. Face à la montée des critiques, le Tchad a annoncé le retrait de ses troupes. « Centrafrique : le Tchad retire son contingent de la Misca », *Jeune Afrique*, 3 avril 2015.

²⁸ « La Minusma [mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali] enquête sur des soldats tchadiens », *Deutsche Welle*, 25 septembre 2013.

²⁹ La FMM est l'héritière de la Multinational Joint Task Force (MJTF) initiée par le Nigéria avec l'appui du Tchad et du Niger dès 1998. Délaissée au cours des années 2000, la MJTF est réactivée à la suite de l'offensive de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad et son mandat élargi à la lutte contre le terrorisme, avant d'être remplacée en 2014 par une Force multinationale mixte de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). En raison de problèmes financiers, de querelles de commandement et d'un manque de coordination alimenté par des rivalités anciennes, l'opérationnalisation de la FMM a pris un certain retard et l'état-major n'est pas encore réellement fonctionnel. Entretiens de Crisis Group, membres de la FMM, N'Djamena, novembre 2015.

³⁰ A l'issue de la réunion des chefs d'états-majors des cinq pays engagés dans la lutte contre Boko Haram le 22 août 2015, il a été décidé que la FMM compterait 3 750 soldats nigériens, 3 000 Tchadiens, 2 650 Camerounais, 1 000 Nigériens et 750 Béninois. « Lutte contre Boko Haram : finalisation de la force multinationale mixte », RFI, 23 août 2015.

³¹ « African Giant Nigeria Relies on Poorer Chad to Fight Rebels », *Bloomberg*, 12 février 2015.

³² Voir les données sur le Tchad de la Banque mondiale pour l'année 2014. <http://donnees.banque mondiale.org/pays/tchad>.

³³ Voir l'interview d'Idriss Déby, « Tchad – Idriss Déby : il faut mettre en place la force multinationale », *Le Point*, 26 mars 2015.

au Mali et une centaine d'hommes dans les combats contre Boko Haram.³⁴ Ces opérations ont également un coût financier très lourd pour l'Etat, comme l'a martelé le ministre des Affaires étrangères tchadien le 10 novembre 2015 lors du Forum sur la paix et la sécurité à Dakar.³⁵ Un argument budgétaire souvent mis en avant par les autorités pour tenter d'arrimer, non sans difficultés, des financements internationaux. Elles ont aussi révélé de sérieux problèmes d'organisation, d'intendance et de discipline dans ses rangs. Au Mali, à deux reprises en septembre 2013 et novembre 2014, des mutineries dues à des retards de versement des salaires et à l'absence de relève avaient déjà eu lieu.³⁶ Depuis, ces problèmes ont perduré et en mars 2016, des incidents graves sur les postes de Tessalit et Aguelhok dans le Nord du Mali ont entraîné la mort de quatre casques bleus tchadiens dans des affrontements internes.³⁷

Par ailleurs, si les opérations menées contre Boko Haram ont largement affaibli les capacités opérationnelles du groupe, celui-ci a révisé son modus operandi, multipliant fin 2015 les raids de villages et les attentats-suicides dans une guerre asymétrique qui pourrait s'inscrire dans la durée. L'approche principalement militaire des autorités tchadiennes pour lutter contre Boko Haram dans la zone du lac Tchad produit des résultats mais risque aussi de susciter la défiance de certaines communautés locales, alors que plusieurs abus ont déjà été observés.³⁸ En outre, les méthodes parfois brutales et les exactions commises par l'armée tchadienne à l'étranger ont souvent été critiquées par les populations des pays voisins, en particulier en RCA mais aussi, dans une moindre mesure, au Nigéria et au Cameroun.³⁹ Alors que Yaoundé accueillait favorablement la présence des soldats tchadiens dans les bases de Mora et Fotokol dans le Nord du Cameroun, plusieurs chefs traditionnels

³⁴ Entretiens de Crisis Group, militaires, Maroua, mars 2016. Dans le Nord-Est du Mali, les forces tchadiennes auraient enregistré une cinquantaine de morts et le double de blessés. « Mali : comment les Tchadiens se sont fait piéger », *Jeune Afrique*, 8 mars 2013. Lors d'une conférence de presse le 10 avril 2015, le chef d'état-major de l'armée tchadienne a déclaré que le Tchad aurait perdu 71 hommes en seulement trois mois d'engagement contre Boko Haram. Le nombre de blessés atteindrait 300. « Le Tchad évoque ses pertes militaires face à Boko Haram », RFI, 11 avril 2015.

³⁵ Dans une interview radio en mai 2015, le ministre des Finances expliquait que les opérations militaires coûtaient très cher au Tchad et pesaient lourdement sur les finances de l'Etat en période de crise. « Invité Afrique. Etat des lieux économique du Tchad avec le ministre des Finances Bédouma Kordjé », RFI, 5 mai 2015. Le ministre des Affaires étrangères tchadien déclarait quant à lui que le Tchad n'avait reçu que « des miettes » pour financer son opération au Mali, et appelait les pays de la région à se « partager le fardeau ». « Moussa Faki Mahamat : "Nous allons lancer des opérations terrestres contre Boko Haram en janvier" », *L'Opinion*, 13 novembre 2015.

³⁶ « Tchad : qui paie les casques bleus de la Minusma ? », RFI, 1 octobre 2013 ; « Mali : défection de soldats tchadiens de la base d'Aguelhok », RFI, 27 novembre 2014.

³⁷ « Minusma : visite d'une délégation militaire du Tchad pour calmer les tensions », RFI, 19 mars 2016.

³⁸ « La CTDDH [Convention tchadienne pour la défense des droits de l'homme] dénonce encore des très graves violations des droits fondamentaux des populations du lac au nom de la lutte contre Boko Haram », communiqué de presse de la CTDDH N°73/2015, N'Djamena, 25 novembre 2015.

³⁹ En République centrafricaine, les troupes tchadiennes ayant commis des exactions contre des civils centrafricains rencontrent l'hostilité d'une grande partie de la population depuis de nombreuses années. La crise et les rapports entre la Seleka et l'armée tchadienne ont encore accru l'hostilité des populations vis-à-vis des militaires tchadiens. « On ne veut plus de Tchadiens en Centrafrique », *France24*, 11 décembre 2013.

locaux se seraient plaints des comportements et de vols perpétrés par des soldats tchadiens dans ces villes.⁴⁰

Surtout, elle est impopulaire au Tchad, où elle est considérée comme une armée « milicianisée », au service d'un régime et non d'un Etat, et constituant l'obstacle principal à une alternance démocratique.⁴¹ Ainsi, l'armée demeure fortement corrompue et organisée sur des bases ethniques. Des membres de l'ethnie zaghawa, parfois même du sous-groupe bideyat d'Idriss Déby, les Bilia, se situent généralement au sommet de la hiérarchie militaire, sont majoritaires dans la Direction générale des services de sécurité des institutions de l'Etat (DGSSIE) et bénéficient d'une impunité presque totale, tandis que l'encadrement intermédiaire de l'armée est souvent constitué de militaires formés à l'étranger et appartenant à d'autres groupes ethniques.⁴² En outre, certains revenus, dont les indemnités versées par le régime aux familles des soldats morts sur le front, varient fortement en fonction de l'origine des soldats.⁴³

En résumé, la nature de l'armée tchadienne et l'homogénéité de sa chaîne de commandement, qui permet le déploiement rapide d'une force de frappe à l'étranger, est aussi la cause principale de son manque de légitimité à l'intérieur du pays.

B. *Les avantages de la diplomatie militaire pour le régime*

« La diplomatie sans les armes, c'est la musique sans les instruments », disait Bismarck. En l'occurrence, une grande partie de l'influence du Tchad est basée sur l'usage des armes. La diplomatie militaire lui permet d'être un partenaire privilégié de la France et des Etats-Unis, qui s'inquiètent de la montée en puissance des groupes terroristes dans la bande sahélo-saharienne. Une lecture fine des dernières décennies montre que ce pays est depuis longtemps un partenaire privilégié des Occidentaux. Ainsi, la posture nationaliste et anti-libyenne de l'ancien président Hissène Habré dans les années 1980 ou le positionnement de Déby comme rempart contre les supposées vellétés d'arabisation et de prosélytisme islamique du régime soudanais dans les années 2000 ont conféré au Tchad une place particulière dans la région.⁴⁴

Fondé sur une communauté d'ennemis, le partenariat sécuritaire entre le Tchad, la France et les Etats-Unis se renouvelle à l'aune de la menace jihadiste. Le déploiement des troupes tchadiennes au Mali a rapproché le Tchad de la France et fait taire les critiques des autorités françaises envers le régime de Déby. En effet, à son arrivée au pouvoir en 2012, le président Hollande avait l'intention de rompre avec la *realpolitik* de ses prédécesseurs et de faire la lumière sur la disparition de l'opposant Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008. Il s'était notamment entouré à l'Elysée de conseillers comme Thomas Mélonio, qui avait vivement critiqué les contours de

⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, chefs traditionnels et militaires, Maroua et Mora, mars 2016.

⁴¹ Entretiens de Crisis Group, intellectuel tchadien, membre de la société civile, homme politique tchadien, N'Djamena, août 2015.

⁴² Marielle Debos, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres* (Paris, 2013) ; « Living by the gun in Chad. Armed violence as a practical occupation », *Journal of Modern African Studies*, vol. 49, n°3, septembre 2011, p. 409-428.

⁴³ Entretiens de Crisis Group, politicien, professeur d'université, acteur de la société civile, N'Djamena, août 2015.

⁴⁴ Roland Marchal, op. cit. ; Michael Bronner, « Our Man in Africa », *Foreign Policy Magazine*, janvier 2014.

la relation franco-tchadienne dans des écrits antérieurs.⁴⁵ Alors que les relations entre Déby et Hollande étaient au plus bas et que plusieurs rencontres entre les deux présidents avaient été repoussées ou annulées, la lutte contre le terrorisme a finalement changé la donne et écarté la menace d'isolement politique qui planait sur le régime tchadien.⁴⁶ Gage de cette alliance renouvelée, le quartier général de l'opération Barkhane a été installé à N'Djamena en 2014.⁴⁷

Parallèlement, les relations militaires entre le Tchad et les Etats-Unis se sont intensifiées : les échanges se sont multipliés, les Américains ont envoyé 80 militaires au Tchad pour mener des activités de renseignement et les forces tchadiennes ont reçu diverses formations à la lutte antiterroriste dans le cadre de la stratégie d'intervention américaine « *light footprint* », qui consiste à apporter un soutien logistique, financier et de renseignement à des troupes africaines.⁴⁸ Ce partenariat avec les Occidentaux apparaît à de nombreux Tchadiens, en particulier au Sud du pays, comme un nouveau parapluie sécuritaire pour le régime et le silence des internationaux pendant la répression des dernières manifestations ne peut que renforcer ces perceptions (voir la section III.A.3).⁴⁹

L'interventionnisme militaire du Tchad dans la région s'est également accompagné d'une offensive diplomatique tous azimuts. La nomination du président Déby en janvier 2016 à la tête de l'UA, très critiquée par l'opposition politique qui y voit un blanc-seing pour l'élection,⁵⁰ n'est que la dernière illustration d'une course à la domination régionale qui, ces deux dernières années, a vu le Tchad obtenir des positions stratégiques dans de nombreuses instances régionales et internationales (voir annexe D).

Certaines caractéristiques perdurent donc. Premièrement, si le pouvoir tchadien pressent à juste titre l'instabilité de ses voisins comme une menace réelle pour le pays, la peur du terrorisme aujourd'hui, au même titre que les menaces de renversement venues du Soudan hier, permettent au président de se présenter comme le

⁴⁵ Voir Christophe Boisbouvier, *Hollande l'Africain* (Paris, 2015)

⁴⁶ Si le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian s'est rendu plusieurs fois à N'Djamena depuis juin 2012, le président français y est allé pour la première fois en juillet 2014, non sans réticences, à l'occasion du lancement de l'opération Barkhane. « François Hollande aime-t-il Idriss Déby ? », *Journal du Dimanche (JDD)*, 20 juillet 2014.

⁴⁷ Lancée le 1 août 2014, Barkhane est une opération militaire française menée dans la bande sahélo-saharienne en partenariat avec le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Sa mission consiste à appuyer les forces armées des pays partenaires dans la lutte contre les groupes terroristes et à contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région. Voir le site du ministère français de la Défense, www.defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presentation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane.

⁴⁸ Dès novembre 2002, les Etats-Unis ont mis en place la Pan-Sahel Initiative (PSI) qui incluait le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad pour former leurs troupes à la lutte antiterroriste. La Trans-Saharan Counterterrorism Initiative (TSCI) a depuis remplacé la PSI et a été élargie à l'Algérie, au Maroc, au Nigéria, au Sénégal et à la Tunisie. L'émergence de la secte Boko Haram autour du lac Tchad et l'incapacité de l'armée nigériane à y faire face ont renforcé le partenariat entre le Tchad et les Etats-Unis. Ces derniers ont ainsi annoncé l'envoi de 80 militaires américains au Tchad censés mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance dans le Nord-Est du Nigéria et le Tchad a accueilli en février 2015 l'exercice militaire multinational Flintlock. Voir Jennifer G. Cooke, « De Clinton à Obama, les Etats-Unis et l'Afrique », *Politique Etrangère*, n°2 (2013), p. 67-79 et J. Peter Pham, « U.S. Interests in Promoting Security across the Sahara », *American Foreign Policy Interests: The Journal of the National Committee on American Foreign Policy*, vol. 32, n°4 (2010), p. 242-252.

⁴⁹ Entretiens de Crisis Group, membres de la société civile, N'Djamena, novembre 2015.

⁵⁰ « Présidentielle au Tchad : Dadnadji s'en prend à l'Union africaine », RFI, 13 février 2016.

garant de la sécurité du pays et de légitimer un régime fort. Deuxièmement, le régime de N'Djamena considère son partenariat et sa proximité avec les Occidentaux comme un élément essentiel de sa stratégie de survie. Les partenaires internationaux se concentrent quant à eux sur les impératifs à court terme de leur politique de sécurité et apparaissent à de nombreux Tchadiens comme les alliés objectifs du régime.

Dans ce contexte, l'espace politique se rétrécit, ce qui pourrait à terme engendrer une crise politique et créer un terrain fertile pour l'émergence de toutes sortes d'acteurs violents, y compris jihadistes. Afin d'éviter de tels scénarios, la communauté internationale devrait réinventer ses politiques de coopération avec le Tchad afin qu'elles ne soient pas guidées principalement par un partenariat sécuritaire mais comprennent aussi des contreparties politiques importantes et des actions de développement sur le plus long terme, notamment dans les zones frappées par le terrorisme.

III. Une stabilité en trompe-l'œil

La nouvelle stature du Tchad sur la scène régionale ne permet pas de masquer les fragilités internes du pays, toujours classé parmi les plus pauvres du monde, avec un taux d'analphabétisme avoisinant 75 pour cent et une démographie galopante qui pourrait voir la population doubler d'ici 20 à 30 ans.⁵¹ Le régime se maintient au pouvoir depuis 26 ans et aucun plan de succession au président Déby n'a été préparé.⁵² Pour de nombreux Tchadiens, cette réalité porte les germes d'une crise violente,⁵³ notamment en raison de l'état de santé fragile du président. A l'approche de l'élection présidentielle, les mobilisations populaires prennent de l'ampleur et dénotent un profond malaise social. En parallèle, de nouveaux collectifs citoyens émergent et dénoncent la candidature de Déby à un cinquième mandat. Alors que le contexte préélectoral est pesant, l'hypothétique entre-deux tours et l'après élections s'annoncent très tendus et une répression des mouvements de jeunesse par les forces de sécurité pourrait conduire à des flambées de violence, notamment dans la capitale.

A son arrivée au pouvoir en 1990, Idriss Déby avait dit : « Je ne vous promets ni or, ni argent, mais la liberté ». ⁵⁴ Dès le milieu des années 1990 et encore davantage depuis que le pétrole dans le Sud du pays est exploité, le contrat politique a changé : la promesse de développement et de sécurité a supplanté celle de liberté. ⁵⁵ Mais cet engagement ne se concrétise pas davantage. Les attentats terroristes perpétrés par Boko Haram aux mois de juin et juillet 2015 dans la capitale et une crise économique contribuent à fragiliser encore davantage ce contrat : les mécontentements sociopolitiques s'intensifient et la soutenabilité budgétaire de l'effort de guerre est incertaine. Par ailleurs, l'apparent consensus autour de la politique antiterroriste du gouvernement est bien plus précaire qu'il n'y paraît et il serait dangereux d'ignorer les critiques et les poches de résistance en formation. Enfin, si les promesses de développement ne se concrétisent pas, notamment dans la zone du lac Tchad, le gouvernement aura du mal à nouer un pacte de confiance avec les populations locales.

⁵¹ Selon la Banque mondiale, en 2011, 46,7 pour cent de la population tchadienne vivait sous le seuil de la pauvreté. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ce chiffre s'élève à 87 pour cent en milieu rural. Voir les données de la Banque mondiale, op. cit., et les données du PNUD à propos du Tchad, www.td.undp.org/content/chad/fr/home/countryinfo.html. Pour avoir des informations sur les dynamiques démographiques au Tchad, lire Jean-Pierre Guengant et Manasset Guealbaye, « Population, développement et dividende démographique au Tchad », Agence Française de Développement, Institut de Recherche et Développement, 2012.

⁵² En novembre dernier, le président tchadien aurait été hospitalisé en urgence à Paris, donnant lieu à de multiples rumeurs quant à son état de santé. « Tchad : fin d'hospitalisation pour Idriss Déby Itno », *Jeune Afrique*, 25 novembre 2015 ; « Idriss Déby met le palais en état d'alerte », *La Lettre du Continent*, 9 décembre 2015.

⁵³ Entretiens de Crisis Group, acteurs de la société civile, homme politique, professeur, août 2015, N'Djamena. Voir aussi le rapport Afrique de Crisis Group N°144, *Tchad : un nouveau cadre de résolution du conflit*, 24 septembre 2008. Sur les différentes ethnies présentes au Tchad, voir Gérard-François Dumont, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, 2008, p. 263-288.

⁵⁴ Roland Marchal, op. cit.

⁵⁵ Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°65, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, 26 août 2009.

A. *La crise économique et budgétaire : le grand bond en arrière*

Depuis fin 2014, l'économie tchadienne est frappée de plein fouet par deux problèmes distincts : la menace terroriste de Boko Haram, en se régionalisant, a fortement perturbé les échanges économiques du Tchad avec ses voisins ; la chute du cours du pétrole expose au grand jour la fragilité d'une économie bien trop dépendante des revenus pétroliers. Ces deux problèmes concomitants créent un climat social tendu.

1. L'étranglement d'une économie enclavée

Une capitale sous pression

Les conflits qui se déroulent aux frontières du Tchad sont non seulement un problème de sécurité mais aussi un problème économique. En rendant dangereuses les routes qui relient N'Djamena à Maiduguri au Nigéria, à Maroua au Cameroun et, au-delà, au port camerounais de Douala, principal débouché maritime du Tchad, Boko Haram a contribué à asphyxier économiquement la région de la capitale et le sud du pays.⁵⁶ En effet, la menace de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun et ses attaques sur le lac Tchad, conjuguées dès janvier 2015 à la fermeture provisoire de la frontière avec le Nigéria, ont entravé l'approvisionnement de ce pays enclavé.

La pression de Boko Haram réduit les exportations tchadiennes, notamment de bétail,⁵⁷ et renchérit les importations de produits alimentaires et manufacturés vers la capitale.⁵⁸ En 2015, les marchandises importées du Cameroun devaient emprunter une route plus longue par le Sud du Tchad (Ngaoundéré-Moundou-N'Djamena) alors que les opérateurs économiques se plaignaient déjà de la lenteur de l'acheminement par la route habituelle Douala-Maroua-N'Djamena.⁵⁹ D'autres produits d'importation, comme l'huile en provenance d'Algérie et de Tunisie et le sucre en provenance du port de Cotonou, au Bénin, transitent dorénavant par le Niger, augmentant significativement les coûts de transport.⁶⁰

Alors que le Tchad affiche le deuxième taux le plus élevé de malnutrition au monde avec 4,4 millions de personnes sous-alimentées, soit plus d'un tiers de sa population, la dégradation des activités commerciales, notamment sur le lac, aggravent l'insécurité alimentaire.⁶¹ Dans ces circonstances, l'intervention tchadienne contre

⁵⁶ Voir carte en annexe B.

⁵⁷ Les exportations officielles de bétail au Nigéria sont passées de 168 000 têtes en 2012 à 41 000 en 2014. Non seulement Boko Haram rend la route du Nigéria dangereuse mais ses combattants volent aussi régulièrement du bétail. Entretien de Crisis Group, expert de l'économie pastorale, N'Djamena, avril 2015. Avec un cheptel de près de 20 millions de têtes, l'élevage pastoral représente entre 15 et 20 pour cent du produit intérieur brut du pays et contribuerait à la subsistance d'environ 40 pour cent de la population. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°215, *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*, 1 avril 2014.

⁵⁸ « Lutte contre Boko Haram : l'économie tchadienne au ralenti », France 24, 11 février 2015.

⁵⁹ Cette lenteur est due au mauvais fonctionnement du port de Douala et a conduit au développement du fret aérien, dont l'essor est aujourd'hui accéléré du fait de l'insécurité des routes. Entretien de Crisis Group, homme d'affaires tchadien, N'Djamena, avril 2015.

⁶⁰ « Bulletin mensuel d'informations, marchés agricoles et de bétail », Al-as-wak Hana Tchad, n°6, janvier 2016.

⁶¹ Entretiens de Crisis Group, acteurs humanitaires et personnel des Nations unies, N'Djamena, avril 2015. Voir le Global Hunger Index 2015 de l'International Food Policy Research Institute, www.ifpri.org/topic/global-hunger-index.

Boko Haram début 2015 avait pour premier objectif d'éviter un étranglement économique de la capitale en libérant les deux artères commerciales qui alimentent la capitale tchadienne et le Sud-Ouest du pays.⁶²

Le lac Tchad : poumon économique menacé

Traditionnellement pôle d'attraction pour des populations diverses et carrefour commercial stratégique pour les quatre pays riverains (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad), la région du lac est aujourd'hui frappée de plein fouet par le conflit dû à Boko Haram. L'activité économique sur le lac, dont dépendent directement quinze à 30 millions de personnes, est aujourd'hui en berne.⁶³ Au foisonnement des échanges succèdent les départs forcés de populations.

L'état d'urgence dans la région décrété par le gouvernement tchadien en novembre 2015 et prorogé jusqu'à la fin du mois de mars 2016 et les opérations militaires des pays riverains à la suite des attaques de Boko Haram contraignent fortement les mouvements sur le lac, affectant très largement la pêche.⁶⁴ Ainsi, les bateaux à moteur sont interdits et les pirogues, à nouveau tolérées depuis peu, font l'objet de nombreux contrôles.⁶⁵ Les échanges transfrontaliers sont rendus beaucoup plus difficiles et de nombreuses marchandises, transportées auparavant à l'aide de pirogues, empruntent parfois la route du Niger, avant de repasser du côté nigérian, entraînant des surcoûts pour les commerçants. Par ailleurs, alors que la production annuelle de poisson sur le lac atteignait auparavant 50 000 à 150 000 tonnes, les étals des marchés, habituellement fournis en poisson, sont aujourd'hui clairsemés, notamment dans la ville de Baga Sola au Tchad, devenue en 2015 un grand camp de réfugiés et de déplacés.⁶⁶

Le commerce de poisson et son écoulement, soit vers les marchés locaux de la région du lac, soit vers N'Djamena et Maiduguri, sont aujourd'hui compromis ou se font via d'autres corridors.⁶⁷ Ainsi, le poisson fumé transite dorénavant par le Cameroun. Si cela porte un coup à Boko Haram qui tirait probablement profit des activités de la pêche, cela met surtout de nombreux emplois en péril et plonge des populations entières dans le désarroi.⁶⁸ En plus des populations riveraines du lac, celles du Kanem, à l'ouest du Tchad, traditionnellement alimentées en partie par le lac, sont touchées par la perturbation des échanges commerciaux et les taux de malnutrition augmentent.⁶⁹

⁶² Entretien de Crisis Group, diplomate, N'Djamena, avril 2015.

⁶³ Géraud Magrin, Jacques Lemoalle, Roland Pourtier, « Atlas du lac Tchad », *Passages*, n°183, 2015.

⁶⁴ « Boko Haram : l'état d'urgence prolongé de quatre mois au lac Tchad », *Le Monde*, 19 novembre 2015.

⁶⁵ Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire au Tchad, février 2016.

⁶⁶ Entretien de Crisis Group, commerçant, Baga Sola, août 2015. Selon le Bureau de coordination des activités humanitaires des Nations unies (OCHA), il y aurait début 2016 presque 110 000 déplacés internes tchadiens, 11 000 retournés tchadiens et 6 200 réfugiés massés sur la rive tchadienne du lac Tchad. Voir « Chad: Situation in the Lake region and the impact of the Nigerian crisis », Situation Report N°11, OCHA, 11 février 2016. Par ailleurs, un des attentats terroristes perpétrés par Boko Haram en octobre 2015 dans la ville de Baga Sola a visé le marché de poissons.

⁶⁷ Ainsi, le poisson fumé est vendu dans les marchés comme ceux de Doro Léléwa et Gadira au Niger, Darak et Blangoa au Cameroun, Baga Kawa au Nigéria et Kinasserom et Fitiné au Tchad. Géraud Magrin, Jacques Lemoalle, Roland Pourtier, op. cit.

⁶⁸ Entretiens de Crisis Group, déplacés internes et réfugiés, Baga Sola, août 2015.

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, N'Djamena, avril 2015.

Au-delà de la pêche, les activités de maraîchage, importantes sur les rives sud du côté tchadien, sont affectées, tout comme l'élevage. Depuis de nombreuses années, beaucoup d'éleveurs sahéliens des pays riverains ont en effet adapté leurs itinéraires de transhumance et convergent vers le lac pour profiter du fourrage abondant des zones de décrue. Ainsi, on y trouve non seulement des éleveurs locaux comme les Boudouma ou les Kouri mais aussi, pendant la saison sèche, des grands transhumants comme les Kreda, les Arabes, les Peul ou encore les Toubou du côté nigérien.⁷⁰ Aujourd'hui, l'accès des éleveurs au lac est de plus en plus difficile et l'économie pastorale en pâtit. Par ailleurs, la fermeture de la frontière tchadonigérienne empêche les flux traditionnels de commerce d'animaux sur pied et pousse les éleveurs à emprunter des routes plus longues pour aller au Nigéria par le Niger, ce qui engendre des pertes d'animaux et une forte baisse du pouvoir d'achat des éleveurs. Avec cette diminution des exportations de bétail, les ménages pastoraux vendent davantage de bêtes au Tchad, entraînant une baisse des prix et une forte perte de revenus.

Enfin, l'impact de l'activité de Boko Haram sur la fluidité des échanges sur le lac entraîne de fortes hausses des prix des produits alimentaires sur les marchés les plus affectés comme Bol, Baga Sola, Ngouboua, Tchoukoutalia, Mao, Moussoro ou encore Massakory. Ainsi, sur les marchés de Bol, de Mao et de Moussoro, les prix du maïs connaissent des hausses respectives de 23 pour cent, 18 pour cent et 11 pour cent en décembre 2015 en comparaison à la moyenne quinquennale.⁷¹

Cette dégradation de l'économie du lac risque à son tour d'aggraver la situation sécuritaire dans la région. Alors que Boko Haram attirerait une partie de la jeunesse en manque de perspectives, cette crise contribue à la déstructuration des sociétés du lac. Les restrictions de circulation liées à l'état d'urgence menacent le mode de vie, fondé sur les activités lacustres, de nombreux locaux et pourraient favoriser les enrôlements.⁷²

Dans un tel contexte, les déclarations se multiplient sur la nécessité de développer la zone du lac Tchad. Pourtant, le fossé entre les annonces du gouvernement tchadien⁷³ et de la communauté internationale et les actions concrètes sur le terrain est abyssal.⁷⁴ La région du lac demeure mal équipée, le taux de scolarisation faible et l'accès à la santé très limité.⁷⁵ En outre, les déplacements massifs de populations

⁷⁰ Géraud Magrin, Jacques Lemoalle, Roland Pourtier, op. cit.

⁷¹ « Bulletin mensuel d'information, marchés agricoles et de bétail », Al-As-wak Hana Tchad, n°6, janvier 2016.

⁷² Ayo Obe, « Environmental Degradation, Climate Change and Conflict: The Lake Chad Basin Area », The Future of Conflict, 27 octobre 2015. <https://medium.com/the-future-of-conflict/environmental-degradation-climate-change-and-conflict-the-lake-chad-basin-area-6aec2bd9fa25#.n4vzqy8an>. Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, N'Djamena, novembre 2015.

⁷³ En novembre 2015, le président Déby a instruit son ministre des Finances de débloquer une enveloppe de 3 milliards de francs CFA pour le développement du lac Tchad. « Le gouvernement décrète l'état d'urgence dans la région du lac Tchad », AFP, 9 novembre 2015.

⁷⁴ La Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) met en œuvre un programme de développement durable du bassin du lac Tchad (Prodebalt) financé essentiellement par la Banque africaine de développement (BAD) consistant à la fois en des actions de protection de l'environnement et de développement économique comme l'aide à la commercialisation des produits du lac. Cependant, l'ampleur et l'exécution du projet demeurent très limitées. La Société de développement du lac (Sodelac) met en œuvre des projets de développement agricoles et pastoraux et effectue des forages. Entretien de Crisis Group, acteurs de développement, N'Djamena, novembre 2015.

⁷⁵ Géraud Magrin, Jacques Lemoalle, Roland Pourtier, op. cit.

continuent, comme récemment dans les sous-préfectures de Liwa et Daboua dans la cuvette nord du lac où 56 000 déplacés viennent d'être enregistrés. Face à ces défis, les acteurs humanitaires éprouvent de nombreuses difficultés pour accéder à ces zones et craignent que les financements soient largement insuffisants.⁷⁶

Alors que l'Union européenne (UE) a lancé un nouveau « fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique » lors du sommet de la Valette, le 12 novembre 2015, le temps est venu de saisir l'occasion, en faisant du financement de projets de développement dans le bassin du lac Tchad une priorité.⁷⁷ Si les discussions entamées entre les bailleurs européens et le ministère du Plan tchadien semblent se concentrer principalement sur les problématiques de sécurité, il est nécessaire de mettre l'accent sur le renforcement des services sociaux à la fois dans les sites d'accueil et dans les localités légèrement plus importantes comme Tchoukoutalia ou Ngouboua où des déplacés ont aussi trouvé refuge, afin de permettre aux communautés hôtes de recevoir ces populations déplacées dans de bonnes conditions. Il est également urgent de proposer un large programme d'activités génératrices de revenus en mesure d'absorber de nombreux jeunes et ainsi réduire l'attractivité économique de Boko Haram.

2. Les contrecoups du choc pétrolier

La chute du cours du pétrole, qui a atteint 30 dollars en janvier 2016, est un autre choc (avec Boko Haram), aux conséquences encore plus importantes pour l'économie tchadienne. Elle provoque une baisse très importante des recettes de l'Etat et la contraction de la commande publique, avec des répercussions pour l'économie.⁷⁸ Perçue par beaucoup de Tchadiens comme « un grand bond en arrière », ⁷⁹ cette crise met en relief la pétro-dépendance du pays et questionne l'usage de la rente pétrolière par le régime.⁸⁰

L'entrée du Tchad dans le club des pays producteurs de pétrole l'a transformé en un Etat rentier. Ainsi, entre 2004 et 2014, le budget de l'Etat a plus que quadruplé, passant d'environ 670 millions de dollars à plus de 2,8 milliards de dollars.⁸¹ Ces recettes nouvelles ont dans un premier temps été mises au service de la survie

⁷⁶ « L'ONU appelle à aider davantage les populations du bassin du lac Tchad victimes de Boko Haram », centre d'actualités de l'ONU, 25 septembre 2015.

⁷⁷ « Migrants : l'UE lance un fonds pour l'Afrique de 1,8 milliard d'euros », *Jeune Afrique*, 12 novembre 2015. Voir aussi la fiche informative de la Commission européenne, « Un fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour l'Afrique » http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/policies/european-agenda-migration/background-information/docs/2_factsheet_emergency_trust_fund_africa_fr.pdf.

⁷⁸ L'exploitation du pétrole au Tchad est rentable à 70 dollars le baril. Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, août 2015. Plusieurs compagnies, dont Glencore, ont ainsi annoncé en août 2015 une baisse de leurs investissements au Tchad. « Glencore réduit sa production et revoit ses dépenses à la baisse », *Jeune Afrique*, 13 août 2015.

⁷⁹ Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, août 2015.

⁸⁰ Dans la loi de finances de 2013, les recettes issues du pétrole constituaient 59 pour cent des recettes publiques – fiscales et non-fiscales. Dans la loi de finances rectificative de 2015, les revenus issus du pétrole constituaient 26 pour cent des recettes de l'Etat. Voir Loi n°001/PR/2013 portant Budget Général de l'Etat pour 2013, République du Tchad, 2013 et Loi n°022/PR/2015 portant rectificatif à la Loi n°001/PR/2015 du 5 janvier 2015 portant Budget Général de l'Etat pour 2015, République du Tchad, 2015.

⁸¹ « Le Tchad dix ans après les premiers barils de pétrole », *Jeune Afrique*, 19 mars 2013.

du régime, avec notamment le renforcement de l'armée et l'achat de matériel militaire.⁸² A partir de 2007, une seconde phase s'est ouverte : la flambée du cours du pétrole et la renégociation des accords fiscaux avec le consortium pétrolier⁸³ ont permis de recruter davantage de fonctionnaires et de lancer une politique de grands travaux.⁸⁴

Ainsi, beaucoup d'entreprises tchadiennes évoluant dans les secteurs du bâtiment, de la distribution du carburant et des services ont bénéficié des retombées de l'activité du pétrole et des grands travaux lancés depuis plusieurs années. Souvent attribués dans des conditions très opaques, ces contrats seraient aussi une manière de redistribuer une rente à des soutiens.⁸⁵ De grandes fortunes, pas seulement zaghawa,⁸⁶ se seraient bâties grâce à la concession de marchés publics et à la délivrance de licences d'importation à des personnalités proches de la famille Itno ou du parti au pouvoir.⁸⁷ En conséquence, alors que depuis plusieurs années, la base politique du pouvoir s'est rétrécie avec le départ de nombreux zaghawa du cercle rapproché du président Déby, le choc économique actuel n'est pas indolore politiquement et pourrait affaiblir un régime dont les alliances reposent en partie sur la redistribution de la rente pétrolière.⁸⁸

Péril sur les finances publiques

Fin 2014, le gouvernement avait dû renoncer à l'organisation du sommet de l'UA, prévu en juin 2015, à la suite de la baisse de la production dans les champs pétrolifères de Doba et des retards dans la mise en exploitation de nouveaux gisements.⁸⁹ Depuis, la situation s'est aggravée. Estimées à 607 milliards de francs CFA en 2014 (environ 1,02 milliard de dollars), les recettes pétrolières devaient, selon les projections d'organismes internationaux, redescendre à 270 milliards de francs CFA en 2015 (environ 450 millions de dollars), soit une baisse de plus de 50 pour cent.⁹⁰ De ce fait, l'Etat accumule les impayés vis-à-vis des entreprises nationales et étrangères et les retards dans le versement des salaires des fonctionnaires, des bourses et des retraites, ont été fréquents ces derniers mois.

⁸² Entretien de Crisis Group, chercheur, Nairobi, septembre 2015. Roland Marchal, *op. cit.*

⁸³ Pour avoir des détails sur le consortium pétrolier, voir l'article d'International Crisis Group, « La victoire facile d'un Etat fragile contre les institutions internationales », 2 septembre 2010.

⁸⁴ Parmi ces travaux figurent des bâtiments administratifs, des infrastructures hôtelières, des routes. Les réalisations les plus importantes, en cours ou achevées, sont le nouveau siège de l'Assemblée nationale, du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances, du parti politique Mouvement patriotique pour le salut (MPS), de l'Office national de radio et de télévision du Tchad (ONRTV), ou encore de la Cité internationale des affaires. Voir également le Plan national de développement (2013-2015) du Tchad www.inseedtchad.com/IMG/pdf/plan_national_de_developpement_2013-2015.pdf. Sur ces travaux publics, lire aussi le briefing de Crisis Group, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, *op. cit.*

⁸⁵ Briefing Afrique de Crisis Group, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, *op. cit.*

⁸⁶ Globalement, à l'arrivée d'Idriss Déby au pouvoir, il n'y a pas eu de « chasse aux sorcières » contre les entrepreneurs goranes, qui ont fait leur fortune sous Habré. Entretien de Crisis Group, chercheur, Nairobi, septembre 2015.

⁸⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, intellectuel tchadien, septembre 2015. « Idriss Déby, un président sous influence dans le secteur pétrolier », *La Lettre du Continent*, 30 juin 2015.

⁸⁸ Entretien de Crisis Group, chercheur, Nairobi, septembre 2015.

⁸⁹ « Le Tchad renonce à organiser le prochain sommet de l'Union africaine », Tchadinfos.com, 11 janvier 2015.

⁹⁰ Entretien téléphonique de Crisis Group, économiste, N'Djamena, mars 2016.

Ayant récemment atteint le point d'achèvement de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) à la suite d'une décision bien plus politique qu'économique des institutions de Bretton Woods, le Tchad a bénéficié d'annulations de dettes⁹¹ et les aides budgétaires annoncées par ses principaux bailleurs ont été avalisées en décembre 2015 lors du Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI).⁹² Malgré ce coup de pouce, largement facilité par la pression de la diplomatie française, les prêts de 230 milliards de francs CFA (environ 380 millions de dollars) de la banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le rééchelonnement du remboursement du prêt contracté par la Société des hydrocarbures du Tchad à la compagnie Glencore pour l'année 2015 et les émissions de bons du Trésor, l'Etat tchadien se trouve dans une impasse budgétaire qui l'oblige à réduire drastiquement ses dépenses.⁹³

Ainsi, en 2015, des ajustements ont conduit à une baisse d'environ 30 pour cent des dépenses par rapport à 2014, affectant presque tous les budgets ministériels, y compris ceux de l'éducation et de la santé, pourtant présentés comme prioritaires.⁹⁴ La loi de finances initiale (LFI) de 2016, adoptée en décembre 2015, prévoit une nouvelle baisse des dépenses et l'interruption des recrutements dans la fonction publique.⁹⁵

En revanche, dans un contexte de lutte contre le terrorisme à l'extérieur et à l'intérieur de ses frontières, les dépenses militaires et de sécurité sont revues à la hausse avec l'annonce du recrutement de plusieurs milliers de soldats en juin 2015.⁹⁶ La soutenabilité de l'effort de guerre contre Boko Haram est donc sujette à caution, en dépit d'un soutien international, considéré par le gouvernement à N'Djamena comme insuffisant.⁹⁷ Conscient que 2016 sera une année difficile au plan

⁹¹ Le 29 avril 2015, le FMI et la Banque mondiale ont annoncé un allègement de la dette de 1,1 milliard de dollars en faveur du Tchad dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). A la suite de cette décision, les pays créanciers du Club de Paris et le gouvernement du Tchad se sont mis d'accord le 24 juin 2015 sur une annulation de 100 pour cent de la dette due aux créanciers, soit 62,6 millions de dollars. Voir « Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allègement de la dette de 1,1 milliard de dollars en faveur du Tchad », communiqué de presse no. 15/183, FMI, 29 avril 2015. Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, août 2015.

⁹² Cette annulation de dette a été suivie par les aides budgétaires de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, du FMI et de l'UE. Le 10 décembre 2015, la Banque mondiale a annoncé un appui budgétaire de 50 millions de dollars pour un programme de consolidation budgétaire et la Banque africaine de développement des dons d'un montant de 18,34 millions de dollars destinés à financer un projet d'appui aux réformes des finances publiques ; le FMI a approuvé le 14 décembre le déblocage de 28,7 millions de dollars sur une enveloppe globale de 148,4 millions de dollars. Voir « Le FMI accorde 28,7 millions de dollars au Tchad », *Jeune Afrique*, 17 décembre 2015 ; « Tchad : 18,34 millions \$ de la BAD pour la réforme des finances publiques », Agence Ecofin, 11 décembre 2015 ; « Tchad : 50 millions \$ de la Banque mondiale pour un programme de consolidation budgétaire », Agence Ecofin, 14 décembre 2015.

⁹³ Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, août 2015.

⁹⁴ Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, novembre 2015.

⁹⁵ « Le projet de loi portant budget général de l'Etat pour l'exercice 2016 adopté », Journal du Tchad (journaldutchad.com), 31 décembre 2015 ; « Le budget 2016, sans nouvelles intégrations à la Fonction publique tchadienne ? », Journal du Tchad (journaldutchad.com), 8 janvier 2016.

⁹⁶ Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, août 2015.

⁹⁷ Cet effort est difficile à quantifier du fait de l'absence de transparence du budget de l'armée au Tchad. Néanmoins, les trois premiers mois de la campagne contre Boko Haram, début 2015, auraient coûté environ 7 milliards de francs CFA (11 millions de dollars). Entretien de Crisis Group, économiste, N'Djamena, avril 2015.

économique, le président multiplie les voyages en quête de soutiens financiers.⁹⁸ Il s'est rendu fin octobre et début novembre 2015 en Inde, en Chine et en Arabie Saoudite, mais serait revenu bredouille.⁹⁹ Il envisagerait également de céder la participation de l'Etat de 10 pour cent des actifs de la filiale tchadienne de la compagnie pétrolière chinoise, la China National Petroleum Corporation International Chad (CNPCIC).¹⁰⁰

3. De la grogne sociale à la contestation politique : une période préélectorale tendue

A la veille du scrutin présidentiel, le régime est confronté à une contestation populaire croissante, qui mobilise notamment les jeunes. En effet, si l'absence de structures fortes pour encadrer ou canaliser la grogne sociale, les stratégies de cooptation par le régime des dirigeants de l'opposition et de la société civile et la peur de s'opposer à l'Etat et à son appareil militaire ont depuis longtemps inhibé certaines actions de résistance collective, la colère sociale demeure vive et se politise à l'approche de l'élection.

Depuis fin 2015, les manifestations se multiplient et mobilisent plusieurs thèmes : cherté de la vie, austérité budgétaire, corruption, impunité et candidature du président Déby à un cinquième mandat. Si ces protestations sont avant tout menées par des Tchadiens issus de certaines catégories socioprofessionnelles (étudiants, jeunes diplômés sans emplois, professeurs, fonctionnaires), un tel élan populaire n'a pas été observé depuis longtemps. L'opération ville morte organisée le 24 février 2016 a ainsi connu un succès inédit. Au cours de cette journée, les administrations ont fonctionné au ralenti et les commerçants, les marchés, les écoles ont fermé, non seulement à N'Djamena mais aussi à Moundou, et dans une moindre mesure à Mao, Sahr, Abéché et Mongo.¹⁰¹ Ainsi, cette contestation sociale n'est pas seulement l'apanage des sudistes et ces mouvements sont aussi en partie portés par des acteurs nouveaux, moins marqués par les guerres civiles tchadiennes des années 1980 dans un pays où plus de deux tiers de la population est âgée de moins de 25 ans.¹⁰²

Ces mobilisations sociales font écho à de nombreuses manifestations organisées ces deux dernières années. Ainsi, depuis fin 2014, des vagues de protestation ont émergé dans la capitale et se sont étendues au Sud du pays. La hausse du prix de l'essence et la pénurie de carburant ont entraîné l'organisation d'une journée ville morte dès octobre 2014, qui a néanmoins connu un succès beaucoup plus limité

⁹⁸ Dans son message de fin d'année en décembre 2015, le président Idriss Déby a ainsi déclaré : « Je vous invite donc à plus de responsabilité car l'année 2016 sera encore difficile ». « Tchad : les salaires versés "sans retard criant" en 2016 promet Déby », RFI, 2 janvier 2016.

⁹⁹ Entretiens de Crisis Group, économistes, N'Djamena, novembre 2015.

¹⁰⁰ L'inscription de 300 milliards au titre de la cession des 10 pour cent des actifs acquis à l'issue du règlement en 2014 du différend avec la société pétrolière chinoise CNPCIC apparaît dans le projet de loi portant budget général de l'Etat pour l'exercice 2016. « Le projet de loi portant budget général de l'Etat pour l'exercice 2016 adopté », Journal du Tchad (journaldutchad.com), 31 décembre 2015.

¹⁰¹ « Opération "ville morte" au Tchad », Deutsche Welle, 24 février 2016.

¹⁰² Jean-Pierre Guengant et Manasset Guealbaye, op. cit.

que celle de février 2016.¹⁰³ Le mois suivant, des manifestations ont été organisées dans la capitale et plusieurs villes à l'initiative de lycéens, rapidement rejoints par des enseignants, des huissiers, des avocats et des notaires, tandis qu'une quinzaine d'organisations de la société civile se réunissaient au sein de la coalition « Trop c'est trop » afin de dénoncer la cherté de la vie, le manque d'infrastructures publiques et le gel des primes pour les fonctionnaires.¹⁰⁴ Entre mars et décembre 2015, de multiples incidents ont opposé des jeunes, dont des étudiants, aux forces de l'ordre notamment à N'Djamena, Pala ou Abéché, aboutissant à de nombreuses arrestations.¹⁰⁵

Dans ce contexte de hausse de l'inflation et d'austérité budgétaire, les syndicats ont eux aussi multiplié depuis fin 2015 les appels à la grève sur tout le territoire pour protester contre les annonces du gouvernement sur le gel des salaires.¹⁰⁶ L'Union des syndicats du Tchad (UST) a mis en cause les problèmes de gouvernance : « Ce n'est pas aux travailleurs de payer la mauvaise gestion des revenus pétroliers », ont-ils estimé,¹⁰⁷ dénonçant « le pillage en règle des ressources de l'Etat ». ¹⁰⁸ A cet égard, l'échec de la lutte contre la corruption (présentée comme une priorité du président depuis 2009) et l'impunité généralisée pour les proches du pouvoir ont cristallisé les ressentiments et nourri par ricochet des amalgames simplistes et dangereux avec un discours populaire « anti-Zaghawa » très présent.¹⁰⁹ Début 2016, la question de l'impunité s'est imposée avec force suite au viol à N'Djamena

¹⁰³ En appelant les Tchadiens à prendre part à une journée ville morte, les associations de la société civile déclaraient que « le pays est pris en otage par une poignée de Tchadiens dont l'objectif inavoué est de vous asservir. Une fois de plus, les autorités n'ont aucun respect pour votre bien-être et sont prêtes à hypothéquer votre avenir pour s'enrichir sur votre dos ». « Tchad : la société civile appelle à une journée ville morte », Jeunes Tchad (jeunestchad.mondoblog.org), 7 octobre 2014.

¹⁰⁴ « Tchad : naissance de trop c'est trop », BBC Afrique, 21 novembre 2014. Les intimidations récurrentes des membres du collectif ont cependant ébranlé la coalition, qui a explosé en août 2015 avec le départ de l'Union des Syndicats du Tchad (UST), de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) et du Syndicat des Enseignants du Tchad (SET). Voir également sur les manifestations, « Tchad : manifestations à N'Djamena, Moundou et Sarh », RFI, 11 novembre 2014.

¹⁰⁵ En 2015, les manifestations se sont succédé : en mars, des jeunes sont descendus dans la rue pour protester contre le port du casque obligatoire sur les motos. En avril, des infirmiers ont manifesté dans la capitale pour réclamer des hausses de salaires, suivis par des étudiants de la faculté des sciences de N'Djamena, une nouvelle fois violemment refoulés par la police. En juillet, des manifestations d'étudiants contre les arriérés de bourses ont été violemment réprimées et une vingtaine d'étudiants arrêtés, tandis qu'en novembre, les enseignants tchadiens ont mené une grève de plusieurs jours pour protester contre les retards des salaires. Enfin, en décembre, des manifestations d'étudiants ont à nouveau éclaté dans le pays à la suite du non-paiement d'arriérés de bourses, à N'Djamena mais aussi à Pala dans le Sud-Ouest du pays et à Abéché à l'Est. « Tchad : la protestation des élèves de N'Djaména contre le port obligatoire du casque tourne à la contestation populaire contre le régime de Déby », Tchad Pages (tchadpages.com), 4 mars 2015 ; « Tchad : les syndicats se mobilisent contre les coupes budgétaires », *Jeune Afrique*, 30 septembre 2015 et « Tchad : les enseignants sont en grève », BBC, 19 novembre 2015 ; « Tchad, des manifestations dans plusieurs villes du pays », Tchad Pages (tchadpages.com), 11 décembre 2015.

¹⁰⁶ Parmi les autres mesures annoncées, certaines visent à améliorer le recouvrement de l'impôt, à réduire ou suspendre des exonérations douanières ou encore à étendre l'assiette de la TVA. « Tchad : crise financière oblige, l'Etat adopte une série de mesures pour se tirer d'affaire », Xinhua, 9 octobre 2015.

¹⁰⁷ « Tchad : les syndicats se mobilisent contre les coupes budgétaires », *Jeune Afrique*, op. cit.

¹⁰⁸ « Le gouvernement tchadien en plein marasme financier », RFI, 7 octobre 2015.

¹⁰⁹ Entretiens de Crisis Group, enseignants, fonctionnaires, commerçants, taxis, étudiants, acteurs de la société civile, N'djamena, août 2015.

d'une jeune élève. L'incident, qui impliquerait des fils de dignitaires du régime, a agi comme un catalyseur et provoqué des rassemblements pour demander justice.¹¹⁰

Les acteurs de la contestation, qui se fait plus politique à l'approche de l'élection, sont d'abord les jeunes lycéens, étudiants et jeunes diplômés sans emploi. Plusieurs collectifs se sont aussi créés pour appeler à l'alternance démocratique et l'expression « sifflet citoyen » est devenue un slogan de mobilisation. Ainsi, « ça suffit » a vu le jour notamment avec le concours de plusieurs organisations comme la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), l'UST ou encore la Convention tchadienne pour la défense des droits de l'Homme (CTDDH) ayant quitté plus tôt le collectif « Trop c'est trop », miné par une crise interne. La plateforme Iyina, qui signifie « nous sommes fatigués » en arabe dialectal tchadien, a également réuni plusieurs mouvements de jeunesse. Enfin, bien que les partis d'opposition et les organisations de la société civile se perçoivent parfois comme des pouvoirs concurrents, ils se retrouvent souvent et ont porté un message commun pour demander une alternance.

Les méthodes employées par les autorités tchadiennes et les forces de sécurité pour contenir cette contestation contribuent également à exacerber les tensions. Au-delà des pressions exercées sur certains commerçants qui ont suivi la journée ville morte, les autorités ont aussi voulu reprendre le contrôle de certains réseaux sociaux et plusieurs manifestations ont été réprimées violemment par les forces de l'ordre. Ainsi, en février 2016, Amnesty International dénonçait les arrestations et la maltraitance de 17 participants au rassemblement organisé les 5 et 6 février par le Collectif des associations et mouvements de la jeunesse du Tchad (Camojet) et d'autres organisations de la société civile pour réclamer des emplois dans la fonction publique.¹¹¹ Fin mars 2016, plusieurs figures importantes de la société civile dont Mahamat Nour Ibedou, secrétaire général de la Convention tchadienne pour la défense des droits de l'Homme, ont été arrêtées et inculpées pour troubles à l'ordre public.¹¹² La médiation entamée depuis entre le gouvernement et la société civile demandant leur libération, a échoué et la tension est forte alors que de nouvelles manifestations sont annoncées.¹¹³

Surtout, les nombreuses arrestations et la mort de deux étudiants à Faya Largeau, dans le Nord du pays, et à N'Djamena lors de manifestations, ont suscité de vives réactions au sein de la population.¹¹⁴ A l'approche de l'élection, les habitudes répressives des forces de l'ordre, notamment de la police antiémeute, pourraient également conduire à un embrasement de la jeunesse.¹¹⁵

¹¹⁰ « Tchad : cinq personnes interpellées après l'agression sexuelle d'une jeune femme », *Le Monde*, 15 février 2016. « Viol d'une jeune fille au Tchad: un «acte ignoble» selon Idriss Deby, RFI, 16 février 2016.

¹¹¹ « Tchad : les forces de sécurité ont battu et maltraité des manifestants pacifiques placés en détention », Amnesty International, 10 février 2016.

¹¹² « Tchad : un leader de la société civile anti-cinquième mandat arrêté », RFI, 22 mars 2016.

¹¹³ « Tchad : échec de la médiation entre le gouvernement et la société civile », RFI, 26 mars 2016.

¹¹⁴ « Tchad : une vidéo montrant des violences policières crée l'émoi », RFI, 14 mars 2015.

¹¹⁵ Comme disait récemment un ancien ministre tchadien, « le climat social est tellement tendu que la moindre étincelle peut déclencher une vaste explosion ». Voir « Tchad : les enjeux électoraux, analyse », *Afrique-Asie*, 16 février 2015.

B. *La politique antiterroriste : au-delà du consensus apparent*

Les attaques terroristes perpétrées sur le sol tchadien ont incité le régime à contrôler davantage l'espace religieux et à adapter l'arsenal législatif aux nouvelles menaces pour renforcer la sécurité intérieure. Le canevas des mesures antiterroristes au Tchad, assez similaire à ce qui se fait dans les pays voisins comme le Cameroun ou le Niger,¹¹⁶ va de l'interdiction de la burqa au contrôle de la mendicité, en passant par la surveillance des édifices religieux (écoles coraniques et mosquées), les contrôles d'identité accrus et le recours à des informateurs.¹¹⁷

Si, dans un premier temps, cette politique antiterroriste vigoureuse a été appréciée par de nombreux Tchadiens, elle suscite aussi critiques et résistance parmi les acteurs de la société civile, les politiciens d'opposition et les minorités religieuses. La forte pression sécuritaire, la législation antiterroriste et les velléités de contrôle de l'espace religieux provoquent des mécontentements qui s'expriment en privé, sur les réseaux sociaux¹¹⁸ ou encore dans les lieux de culte.¹¹⁹

1. Les risques d'une réponse sécuritaire intrusive

Les attentats de juin et juillet 2015 à N'Djamena ont révélé les failles du dispositif sécuritaire et poussé le régime à intensifier ses activités militaires, en déployant notamment 5 000 hommes dans la zone du lac Tchad.¹²⁰ Les autorités ont aussi renforcé les contrôles des populations dites « à risques » et des lieux susceptibles d'être ciblés en augmentant la présence policière et en recourant à la sécurité communautaire.¹²¹

Surveillance de certains quartiers à forte concentration d'étrangers, expulsion de ceux qui ne sont pas en règle, arrestations de « sans-papiers » et d'enfants des rues, interdiction des grandes fêtes familiales sur la voie publique, fouilles de véhicules aux ronds-points importants, sur les axes principaux de N'Djamena et aux entrées de la ville font partie du quotidien des habitants de la capitale depuis 2015. Cet important déploiement policier a permis de mettre au jour plusieurs caches d'armes mais pèse sur les groupes défavorisés et remet en cause certaines pratiques

¹¹⁶ Voir Emmanuel Grégoire, « Dangers extérieurs, dangers intérieurs : le Niger face au radicalisme islamique », *EchoGéo*, février 2015.

¹¹⁷ Rapport de Crisis Group, *Cameroun : la menace du radicalisme religieux*, op. cit.

¹¹⁸ Plusieurs voix se sont élevées contre les mesures mises en place par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme. Ainsi, l'homme politique tchadien Mahamat Djarma Khatir écrivait en juillet 2015 sur le blog d'opposition de Makaila Nguebla, une des voix de la diaspora tchadienne, que « les mesures qui ont suivi ces douloureux événements ont discrédité totalement les autorités, mettant à nu les intentions inavouées de la dictature [...]. Bientôt les Kemnelou, Mas-salbaye, Ibedou, Maky, Gali, Ngarledji Kebzabo et autres activistes seront classés Boko Haram ». « Le terrorisme au Tchad », Blog de Makaila, 6 juillet 2015. A la suite de l'attentat à N'Djamena en juin 2015, l'opposant Djarma Acheikh Ahmat Attidjani déclarait sur son blog : « L'attentat, qui a eu lieu le matin du 15 juin, nous prouve une fois de plus que les services de police, de renseignement et de sécurité sont consacrés surtout à la répression des opposants et des activistes, plutôt qu'à la sécurité publique et à la préservation des intérêts suprêmes de la Nation », « Attentats : les Tchadiens frappés par le terrorisme », Jeunes Tchad (jeunestchad.mondoblog.org), 16 juin 2015.

¹¹⁹ Entretien de Crisis Group, intellectuel tchadien, N'Djamena, août 2015.

¹²⁰ « Le Tchad s'est adapté face à la menace terroriste », *Jeune Afrique*, 30 décembre 2015.

¹²¹ De nouveaux commissariats doivent être construits et de nouvelles unités d'intervention ont été créées (une unité spécialisée d'intervention (USIP), une compagnie de sécurité nautique (CSN), la brigade canine ; le groupement mobile d'intervention de police doit être réorganisé). « Tchad : Ahmat Bachir en visite chez les policiers », Tchad Infos (tchadinfos.com), 16 septembre 2015.

de survie, comme la mendicité.¹²² Par ailleurs, des groupes de jeunes citoyens organisent des fouilles à l'entrée des lieux de culte (mosquées, paroisses, aires de prières) et les autorités avaient demandé à ce que les prières soient organisées dans les mosquées et non en bordure des rues pendant le Ramadan 2015.¹²³

Cette surveillance s'accompagne de mécanismes de sécurité communautaire qui visent à créer un maillage étroit du renseignement. Ainsi, les chefs de quartier à N'Djamena et les chefs traditionnels et religieux dans la région du lac deviennent des informateurs de l'Etat.¹²⁴ Comme au Niger et au Nigéria, le risque à moyen terme est de faire des chefs traditionnels sur le lac des cibles de Boko Haram si les forces de sécurité s'avèrent incapables de les protéger.¹²⁵

Accepté par une grande partie de la population, le renforcement des contrôles suscite néanmoins de vifs mécontentements. La brutalité de certaines fouilles a provoqué de nombreuses altercations.¹²⁶ Comme à Maroua ou Yaoundé, au Cameroun voisin, les opérations de police menées en juillet et en août à N'Djamena ont donné lieu à des rackets, à des dénonciations s'apparentant parfois à des règlements de comptes entre voisins et à la remise d'informations en échange de primes financières.¹²⁷ Un climat de suspicion s'immisce dans certains quartiers et des commerçants, professeurs et imams buduma ou kanouri,¹²⁸ se sentent stigmatisés par les pratiques policières et le discours des autorités.¹²⁹

Enfin, dans la région du lac, où l'état d'urgence a été décrété en novembre et prolongé par le parlement jusqu'à fin mars 2016, les contrôles et arrestations se multiplient,¹³⁰ certaines communautés sont montrées du doigt, y compris parfois par les autorités,¹³¹ et l'activité économique est à l'arrêt. Les risques de divorce entre les populations locales et l'Etat ne peuvent être écartés.

¹²² « Attentats de N'Djamena : le Tchad renforce sa sécurité », RFI, 19 juin 2015 et « Traque de Boko Haram : mieux vaut ne pas être sans papiers », France 24, 16 février 2015.

¹²³ Entretien de Crisis Group, responsable religieux, N'Djamena, août 2015.

¹²⁴ Lors de la visite du président Déby à Baga Sola dans la région du lac Tchad à la suite des attentats du 10 octobre 2015, qui ont fait plus de 40 morts, il a appelé les chefs traditionnels et religieux de la région à s'investir dans la lutte contre Boko Haram et à dénoncer toute personne suspecte. « Tchad : un triple attentat meurtrier attribué à Boko Haram », *Le Monde*, 10 octobre 2015.

¹²⁵ « Le Président Déby en concertation avec les responsables à Baga Sola », Journal du Tchad (journaldutchad.com), 13 octobre 2015.

¹²⁶ Entretien de Crisis Group, acteur politique tchadien, N'Djamena, août 2015.

¹²⁷ Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire et chercheur, N'Djamena, août 2015.

¹²⁸ Les Buduma et Kanouri sont deux groupes ethniques qui vivent majoritairement près du lac Tchad (au Cameroun, au Niger, au Nigéria, notamment dans l'Etat de Bornou, et au Tchad).

¹²⁹ Entretien de Crisis Group, réfugiés, Baga Sola, août 2015 et entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, N'Djamena, novembre 2015.

¹³⁰ « Le Tchad s'est adapté face à la menace terroriste », op. cit. « Boko Haram : l'état d'urgence prolongé de quatre mois au lac Tchad », op. cit. « La CTDDH dénonce encore des très graves violations des droits fondamentaux des populations du lac au nom de la lutte contre Boko Haram », op. cit.

¹³¹ Entretien de Crisis Group, réfugiés, Baga Sola, août 2015 et entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, N'Djamena, novembre 2015.

2. La nouvelle loi antiterroriste : entre nécessité juridique et risques d'instrumentalisation politique

A l'instar de nombreux autres pays africains,¹³² le Tchad, nouvellement confronté au terrorisme, a complété son arsenal juridique en votant une loi antiterroriste fin juillet 2015.¹³³ Bien que cette loi ait été votée par une grande majorité de députés, certaines de ses dispositions inquiètent de nombreux intellectuels tchadiens.¹³⁴ Ainsi, le maintien de la peine de mort, qui devait être abrogée, et la concentration entre les mains du procureur général de l'ensemble des pouvoirs autorisant les poursuites dans le cadre de la lutte antiterroriste font craindre à beaucoup une instrumentalisation de cette lutte à des fins politiques.

A cet égard, l'opposition a dénoncé les multiples convocations de responsables de partis politiques et de journalistes par la police.¹³⁵ Les médias et les associations de défense des droits de l'homme se sont également plaints des retombées de la loi.¹³⁶ Dans ce contexte, le procès expéditif de dix membres présumés de Boko Haram sans possibilité de recours en appel, et leur exécution à la fin du mois d'août 2015, le lendemain de leur condamnation, a été vivement critiqué par les Nations unies.¹³⁷

3. Un espace religieux réfractaire aux velléités de contrôle

La détermination de l'Etat à contrôler davantage l'espace religieux islamique après les attentats a révélé les clivages au sein de la communauté musulmane tchadienne.¹³⁸ Les différentes mesures antiterroristes s'accompagnent en effet d'un discours qui fait la promotion d'un « islam tchadien », sous-entendu le soufisme dans ses différentes composantes, de la part des autorités et le Conseil supérieur des affaires islamiques (CSAI).¹³⁹ Cette tendance n'est pas propre au Tchad : le président séné-

¹³² « Comprendre les lois antiterroristes de 15 pays africains en deux infographies », *Jeune Afrique*, 20 août 2015.

¹³³ « Au Tchad, un projet de loi antiterroriste controversé », *Slate Afrique* (slateafrique.com), 30 juillet 2015.

¹³⁴ Entretiens de Crisis Group, intellectuels et professeurs d'université, N'Djamena, août 2015.

¹³⁵ « L'opposition tchadienne s'allie pour mettre en garde le gouvernement », *RFI*, 13 septembre 2015.

¹³⁶ « La liberté d'expression encore bafouée au pays d'Idriss Déby », *Communiqué de presse N°58/2015, CTDDH*, 3 octobre 2015.

¹³⁷ Les dix individus soupçonnés d'appartenir à Boko Haram et accusés d'être impliqués dans les attentats de N'Djamena de juin et juillet 2015 ont été jugés en deux jours et exécutés un jour seulement après leur condamnation, sans avoir pu faire appel. Le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a manifesté sa préoccupation et appelé le gouvernement tchadien à revoir sa loi antiterroriste. « Tchad : l'ONU s'inquiète de la réintroduction de la peine de mort dans le pays », *Centre d'actualités de l'ONU*, 2 septembre 2015.

¹³⁸ D'après le département d'Etat américain, environ 58 pour cent de la population est musulmane au Tchad, tandis que 34 pour cent est chrétienne. Le reste de la population est animiste ou n'a pas de religion. Au Nord, la majorité est musulmane à l'inverse du Sud, où la population est davantage chrétienne ou animiste. Néanmoins, ce schéma tend à se modifier, en particulier dans les grandes villes. « *International Religious Freedom Report 2012* », *United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor*, 2012.

¹³⁹ Dans le Bahr el-Gazhal, une partie du Kanem, le Borkou et le Tibesti, la Sanussiyya s'est développée après l'expulsion des adeptes de la Libye par les Italiens mais a rapidement été contenue par les Français lors de leur arrivée au Tchad. La Qadiriyya s'était aussi développée dans l'Ouaddai même si ce royaume a été historiquement islamisé par des Fuqara d'Afrique de l'Ouest liés à la Tijaniyya. La Tijaniyya, de l'école malékite, va être encouragée et deviendra progressivement le

galais appelait récemment à promouvoir un islam africain comme gage de tolérance.¹⁴⁰ Mais au Tchad, l'imposition d'une version officielle de l'islam rencontre de sérieuses résistances.

L'État face aux courants religieux fondamentalistes

Depuis le début de l'année 2015, les autorités tentent d'endiguer la progression du fondamentalisme religieux. Elles ont interdit la burqa et le turban, procédé à la dissolution d'associations confessionnelles et contrôlent certaines mosquées de quartiers, des prêches du vendredi, certains enseignements coraniques et émissions de radio.¹⁴¹ Elles ont également expulsé des prédicateurs originaires du Moyen-Orient et bloqué la délivrance des visas pour des Pakistanais et des Afghans.¹⁴² Les autorités ont aussi entrepris d'établir une meilleure cartographie des écoles coraniques et cherchent à contrôler davantage l'activité des mécènes étrangers qui leur échappe. Enfin, alors que, depuis plusieurs années déjà, l'instance officielle représentative de l'islam au Tchad, le CSAI, encourage une formation des imams qui ne soit pas seulement liée à la mémorisation du Coran, les autorités déclarent dorénavant s'intéresser aux profils des imams et des enseignants religieux et vouloir remplacer des imams radicaux dans certaines mosquées.¹⁴³

Cette volonté de policer l'espace religieux n'est pas nouvelle et fait écho aux craintes exprimées par Déby sur la montée du radicalisme religieux en Afrique centrale.¹⁴⁴ En 2015, plusieurs associations comme Ansar al-Sunna al-Mohamadiya, Jamaat ad Daawawa at tabligh ou l'Union des imams auraient été dissoutes ou suspendues pour « risque de trouble à l'ordre public ». ¹⁴⁵

socle de l'oumma tchadienne (la règle). Par la suite, d'autres courants musulmans ont été importés des pays voisins. Il est donc difficile de parler d'un islam tchadien même si une majorité de musulmans tchadiens pratiquent la Tijaniyya. Voir Ladiba Gondeu, « Note sur la sociologie politique du Tchad : la dynamique d'intégration nationale, dépasser la conflictualité ethnique d'un Etat entre parenthèses », Sahel Research Group Paper N°006 (2013) et l'annexe C sur l'histoire de la pénétration du wahhabisme au Tchad. Entretien de Crisis Group, chercheur, Paris, mars 2016.

¹⁴⁰ « Forum de Dakar : Macky Sall appelle à la promotion d'un islam africain et tolérant », *Jeune Afrique*, 10 novembre 2015.

¹⁴¹ Entretiens de Crisis Group, autorités tchadiennes et acteur du développement, N'Djamena, août 2015.

¹⁴² Entretien de Crisis Group, membre d'une association confessionnelle, N'Djamena, août 2015.

¹⁴³ Ladiba Gondeu, « Note sur la sociologie politique du Tchad ... », op. cit.

¹⁴⁴ Déjà en mars 2013, le président Déby déclarait à la télévision nationale : « La menace jihadiste existe ici au Tchad. C'est une nébuleuse, et ça peut vous sauter à la gueule partout, à tout moment, en tout lieu de la surface de la terre ». « Idriss Déby : la menace jihadiste existe au Tchad », Afrik.com (afrik.com), 19 mars 2013.

¹⁴⁵ De telles mesures ne sont pas nouvelles. En 1997, 30 associations religieuses avaient été dissoutes pour les mêmes raisons. En mai 2006, le Tchad décidait d'interdire ou de suspendre les activités des associations Mountada al-Islamia, de l'Association mondiale pour la jeunesse musulmane (WAMI), de la Fondation caritative Moukarrama de la Mecque et de la fondation caritative Haramain, les accusant de promouvoir la violence à des fins religieuses. Entretien de Crisis Group, diplomate, N'Djamena, août 2015. Voir Ladiba Gondeu, *L'émergence des organisations islamiques au Tchad. Enjeux, acteurs et territoires* (Paris, 2011). Site internet de l'ambassade des Etats-Unis au Tchad, consulté en septembre 2015, http://french.chad.usembassy.gov/rapport_sur_la_libert_de_religion.html.

Les clivages intramusulmans et la formation de poches de résistance

Ces tentatives de contrôle se heurtent au conservatisme religieux mais aussi à l'essor du wahhabisme qui se traduit au Tchad, comme dans d'autres pays africains, par une lutte d'influence au sein des communautés musulmanes. Les milieux religieux au Tchad n'hésitent pas à s'opposer aux politiques gouvernementales modernisatrices. La lutte contre le mariage précoce menée par la première dame ou les tentatives de réforme du Code de la personne et de la famille en 2005, avaient fait l'objet de critiques acerbes d'associations religieuses comme l'Union des cadres musulmans du Tchad mais aussi de chefs religieux chrétiens estimant que plusieurs dispositions du projet de loi étaient contraires à la Charia et à la Bible.¹⁴⁶ De façon plus radicale, certains imams avaient, dans leurs prêches, qualifié Idriss Déby de « mécréant » et l'avaient menacé.¹⁴⁷ En raison de ces réactions virulentes, le projet de loi portant sur le code de la famille est toujours en sommeil.

Ces résistances prennent aujourd'hui d'autres formes, avec la montée des courants fondamentalistes protestants et musulmans. Dans le deuxième cas, elles s'inscrivent dans un contexte de contestation de l'islam officiel incarné par le CSAI et de relations acrimonieuses entre wahhabites et soufis.

Ainsi, les instances représentatives de l'islam, dirigées par des soufis, dénoncent l'expansion du wahhabisme, qui se ferait de manière souterraine alors que la construction de certaines mosquées et le financement de certaines écoles coraniques échappent complètement à l'autorité du CSAI. De nombreux chefs religieux soufis accusent les wahhabites d'impérialisme religieux, leur reprochant d'imposer un islam importé et de dénigrer leurs propres pratiques. Une critique du royaume saoudien prend forme rapidement : « L'islam n'est pas né avec l'Arabie Saoudite », nous confiait en 2015 un chef religieux musulman.¹⁴⁸ L'Arabie Saoudite aurait fait part de son mécontentement face à ce qu'elle considère être une mauvaise presse.¹⁴⁹ Parfois, le rejet des courants fondamentalistes s'exprime de manière encore plus frontale : à de nombreuses occasions lors d'entretiens menés par Crisis Group, des chefs religieux musulmans ont assimilé certaines associations proches du wahhabisme à « des mouvements terroristes » ; « si on les laisse faire, dans dix ans, ils seront dix fois plus », a ajouté l'un d'eux.¹⁵⁰

A l'inverse, les courants plus fondamentalistes de l'islam au Tchad, dont les wahhabites, reprochent aux soufis de ne pas combattre de manière assez vigilement les réformes qui seraient, selon eux, contraires aux principes de l'islam. Ils critiquent les instances officielles de l'islam au Tchad et perçoivent le CSAI comme une organisation soufie qui cherche à briser leur essor.¹⁵¹ Ainsi, les tentatives des autorités et du CSAI de reprendre le contrôle de certaines mosquées provoquent des tensions, comme dans la région du Guéra.¹⁵² L'imam Hassan Hussein Abakar,

¹⁴⁶ « Tchad : polémique autour d'un projet de loi prônant l'égalité des sexes », IRIN (irinnews.org), 11 avril 2005.

¹⁴⁷ Entretiens de Crisis Group, professeur d'université, chercheur, chef religieux, N'Djamena, novembre 2015.

¹⁴⁸ Idem.

¹⁴⁹ Entretien de Crisis Group, autorités tchadiennes, N'Djamena, août 2015.

¹⁵⁰ Entretien de Crisis Group, chef religieux, N'Djamena, août 2015.

¹⁵¹ Entretien de Crisis Group, chef religieux wahhabite, N'Djamena, novembre 2015.

¹⁵² Face à la tentative des autorités de reprendre le contrôle d'une mosquée située dans la région du Guéra, notamment en désignant un autre imam, les propriétaires de la mosquée, des fidèles et

à la tête du CSAI, a été menacé à plusieurs reprises par des imams fondamentalistes.¹⁵³ Ces tensions ont pour conséquence une absence complète de dialogue entre soufis et wahhabites et la non-participation des associations wahhabites ou salafistes aux différentes plateformes de la société civile.¹⁵⁴

Dans ce contexte, l'interdiction de la burqa à la suite des attentats de juin 2015 à N'Djamena est acceptée par une grande partie des musulmans tchadiens mais cristallise aussi les mécontentements. Elle a suscité des réactions très vives sur les réseaux sociaux et lors de prêches de certains *oulémas*, et les wahhabites et salafistes la perçoivent comme une stigmatisation.¹⁵⁵

Certains contrôles de femmes en burqa ont conduit à des violences. Ainsi, en juillet 2015, une bagarre a éclaté à la suite du contrôle d'une femme d'officier qui refusait d'enlever sa burqa.¹⁵⁶ D'autres incidents similaires ont eu lieu à Sarh, une ville du Sud, et au marché de N'Djamena, où des femmes en burqa ont refusé de se soumettre aux contrôles des forces de sécurité.¹⁵⁷ « Nous ferons face de la manière la plus énergique possible à ceux qui résisteraient à la mise en œuvre de cette loi qui est une loi de la République, a déclaré le président Déby. Ne nous laissons pas tromper par les ennemis de l'islam qui galvaudent et instrumentalisent la religion à des fins iniques et sadiques ». ¹⁵⁸

Le porte-parole de la police a annoncé le 15 octobre 2015 l'arrestation de 62 femmes en burqa dans la capitale tchadienne qui ont dû s'acquitter d'amendes lourdes pour être libérées.¹⁵⁹ En cultivant un certain amalgame, il a ajouté que si ces femmes étaient arrêtées de nouveau, elles seraient accusées de complicité avec les jihadistes.¹⁶⁰ Certains craignent que l'humiliation publique associée à certains modes de contrôles, particulièrement envers les femmes, favorisent les risques de dérives vers un activisme religieux violent ou une manipulation du religieux à des fins politiques.

Au Tchad, ni l'opposition politique, ni même l'opposition armée n'ont jusqu'ici cherché à exploiter et à politiser ces tensions intrareligieuses, mais cette éventualité ne peut être écartée à moyen terme. Pour éviter un tel écueil, l'Etat tchadien doit à la fois maintenir une ligne directrice ferme condamnant toute incitation à la haine et à la violence, notamment dans certains prêches, tout en adoptant une communication publique mesurée qui évite les amalgames faciles et dangereux entre courants religieux fondamentalistes et terrorisme.

plusieurs wahhabites ont menacé de violences. Entretien de Crisis Group, chef religieux wahhabite et professeur, N'Djamena, novembre 2015.

¹⁵³ Le CSAI est l'objet de nombreuses critiques des milieux fondamentalistes, incarnés notamment par le Dr Hagggar, promoteur du groupe Ansar al-Sunna. Dans ce contexte, les propos vindicatifs de l'imam Hassan Hussein contre les wahhabites en février 2015 ont provoqué la colère de certains religieux, un imam du quartier de Ndjaret, à N'Djamena, déclarant : « que Dieu le détruise, nous allons nous défendre ». « Violente riposte verbale à l'Imam Hassan », *Alwihda*, 28 février 2015.

¹⁵⁴ Entretien de Crisis Group, chef religieux wahhabite et professeur, N'Djamena, novembre 2015.

¹⁵⁵ Les *oulémas* sont considérés comme les savants ou les érudits musulmans.

¹⁵⁶ Entretien de Crisis Group, acteur de la sécurité, N'Djamena, août 2015.

¹⁵⁷ « Tchad : un colonel de l'armée conteste violemment l'interdiction du port de la burqa », *Alwihda*, 5 juillet 2015.

¹⁵⁸ « Idriss Déby promet de maintenir la stabilité du Tchad et la disparition de Boko Haram », *Alwihda*, 18 juillet 2015.

¹⁵⁹ « Chad police arrest 62 women for wearing burkas », Associated Press, 15 octobre 2015.

¹⁶⁰ Idem.

IV. Conclusion

Comme très souvent dans son histoire récente, le Tchad est aujourd'hui un poste avancé pour les batailles politiques, sécuritaires et idéologiques de la région. Dans un tel contexte, le régime en place à N'Djamena a su habilement transformer son positionnement dans la lutte contre le terrorisme en capital politique international précieux. L'engagement des acteurs internationaux, qui se concentre sur les objectifs sécuritaires à court terme et la lutte, certes indispensable, contre le terrorisme, risque, en négligeant d'inclure des contreparties politiques, d'exacerber les problèmes de légitimité interne des institutions de l'Etat et d'absence d'ouverture de l'espace politique.

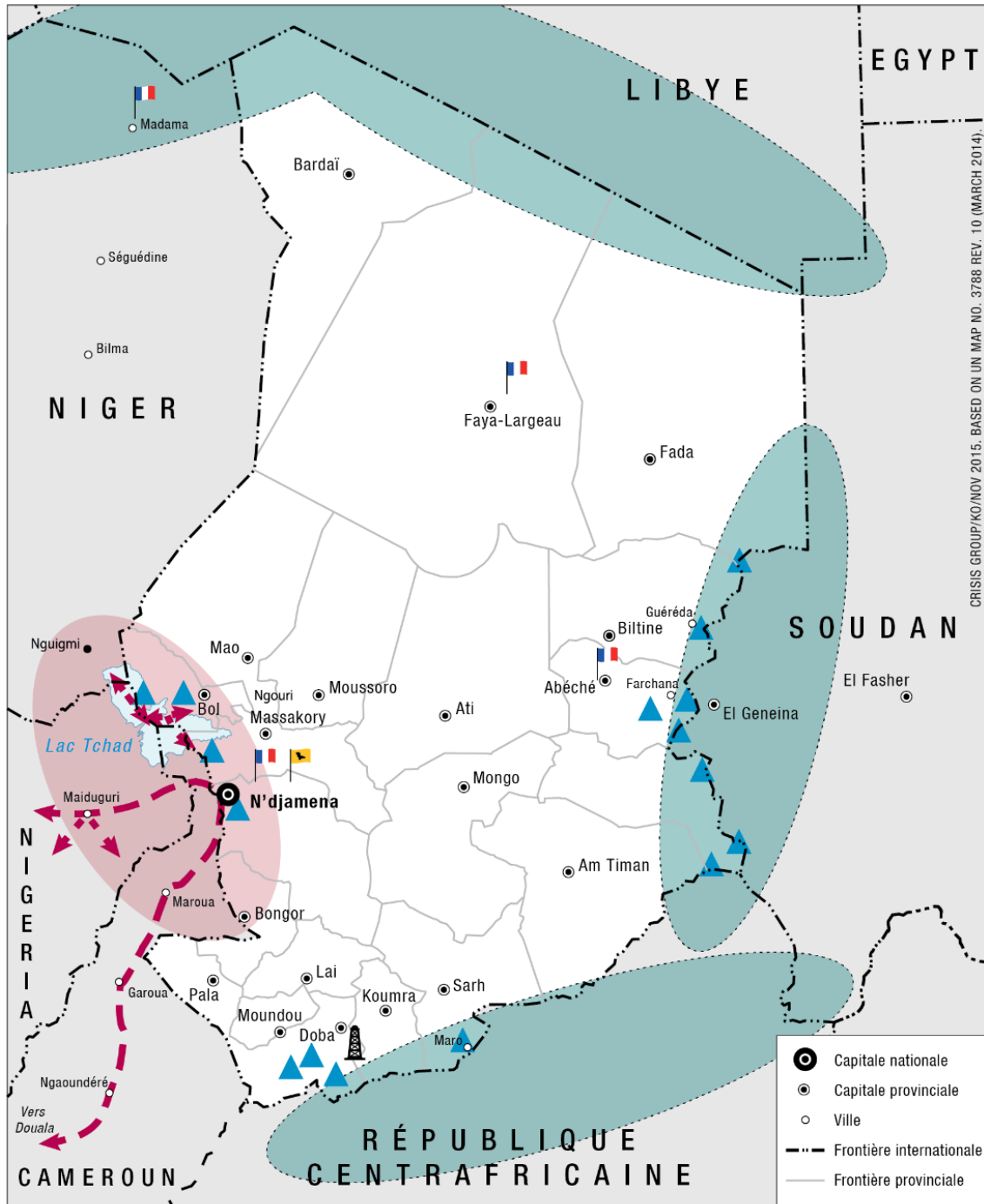
En effet, le Tchad reste un pays militarisé et très pauvre. Le régime, qui n'a pas réussi à insuffler une dynamique de développement, à instaurer un contrat social avec la population ou à contribuer à la création d'institutions capables de lui survivre, est en mal de légitimité. A l'approche de l'élection présidentielle, la lutte contre le terrorisme à l'extérieur ne doit pas occulter la nécessité d'engager des actions décisives pour réduire les sources internes d'instabilité, qu'elles soient politiques, économiques ou même religieuses.

Nairobi/Bruxelles, 30 mars 2016

Annexe A : Carte du Tchad



Annexe B : Carte du Tchad et des menaces régionales



CRISIS GROUP/NO/NOV 2015. BASED ON UN MAP NO. 3788 REV. 10 (MARCH 2014).

Le Tchad, gendarme de la sous-région et partenaire privilégié dans la lutte antiterroriste

- Foyers d'instabilité
- Zone d'activité de Boko Haram
- Présence militaire française
- Quartier général de la Force multinationale mixte (FMM)

Une stabilité en trompe-l'œil : crise économique et menace terroriste

- Zones d'accueil de réfugiés et déplacés internes
- Flux d'approvisionnement commerciaux menacés par Boko Haram
- Champs pétroliers

Annexe C : Histoire de la pénétration du wahhabisme au Tchad

Depuis 30 ans, la montée des courants fondamentalistes musulmans au Tchad, au sens d'une lecture littéraliste des textes, a modifié le paysage religieux.¹⁶¹ Introduit par le truchement du commerce avec les pays du Golfe et des voyages d'études de jeunes Tchadiens à l'étranger et propagé par les enseignements religieux et le financement d'œuvres caritatives, le wahhabisme représenterait aujourd'hui, selon des sources diverses, entre 5 et 20 pour cent des musulmans au Tchad et serait en plein essor.¹⁶² La cohabitation entre courants soufis et wahhabites est loin d'être apaisée.

L'islam soufi, et notamment le courant de la Tijaniyya, encore très largement majoritaire, est concurrencé par l'expansion d'autres courants musulmans et notamment d'un islam d'inspiration wahhabite introduit dans les années 1970-1980. Si quelques prêcheurs wahhabites ont tenté à la fin des années 1960 de s'implanter au Tchad, ils ont été le plus souvent rejetés et c'est bien davantage le rapprochement commercial mais aussi géopolitique de l'Afrique centrale vers les pays du Golfe qui a contribué à une diffusion plus importante du wahhabisme. De nombreux commerçants tchadiens ont pris l'habitude de se rendre en Arabie Saoudite et à Dubaï. Les voyages d'étude de jeunes Tchadiens dans les pays du Golfe, notamment grâce à des bourses, ont aussi favorisé la dissémination du wahhabisme à leur retour au Tchad.

L'activisme des pays du Golfe dans le domaine du développement a également contribué à la diffusion de courants musulmans réformistes. Dès les années 1970, enrichis par le pétrole, les pays du Golfe abondent le continent africain d'aides diverses. Au Tchad, l'Arabie Saoudite multiplie les projets de développement et de construction de mosquées et d'écoles coraniques : à N'Djamena, l'université du roi Fayçal en 1991 puis le marché central en 1998 sont construits grâce au soutien du Fonds saoudien.¹⁶³

L'émergence d'organisations islamiques au Tchad a favorisé l'expansion de courants musulmans plus littéralistes. De nombreuses ONG islamiques sont apparues

¹⁶¹ Au Tchad comme ailleurs, le fondamentalisme ne se réduit pas seulement au wahhabisme mais englobe divers courants religieux. A l'origine protestant, le fondamentalisme religieux se définit comme tout mouvement religieux qui prône le respect strict des principes originels d'une doctrine religieuse et qui se fonde sur une interprétation littéraliste des textes sacrés, en l'occurrence le Coran dans la religion musulmane. Le wahhabisme est à ce titre un mouvement fondamentaliste saoudien fondé au XVIII^e siècle par Mohammed ben Abd al-Wahhab, qui affirme une vision rigoriste de l'islam sunnite et une interprétation littéraliste des textes.

¹⁶² Le courant wahhabite représenterait entre 5 et 10 pour cent de la communauté musulmane au Tchad, selon le département d'Etat américain. Certains religieux tchadiens l'estiment à plus de 20 pour cent. Entretien de Crisis Group, chef religieux, N'Djamena, août 2015.

¹⁶³ Lors de sa visite à l'université en novembre 2014, le prince saoudien Amr Ben Mouhamad Ben Fayçal a réitéré son soutien à l'université et promis de poursuivre la contribution de l'Arabie Saoudite au financement de l'établissement. « Le prince saoudien prêt à soutenir l'université roi Fayçal », Agence tchadienne de presse et d'édition, 29 novembre 2014. Aujourd'hui, l'Arabie Saoudite est toujours engagée dans certains projets caritatifs : au mois de juillet 2015, le royaume saoudien faisait par exemple un don d'une valeur de 55 000 dollars en vivres et accessoires de prières à destination des femmes veuves et des orphelins pendant le mois de Ramadan. Le Koweït et le Qatar s'imposent aussi comme des grands pourvoyeurs de fonds internationaux au Tchad. Le Qatar finance par exemple le bitumage de la route entre Abéché et la frontière soudanaise.

au Tchad dès la fin des années 1980.¹⁶⁴ Si elles affichent des objectifs de développement, ces ONG islamiques disséminent pour la plupart une version rigoriste de l'islam et se donnent pour mission sous-jacente la rééducation des musulmans africains qui pratiqueraient une forme « impure » de l'islam à travers la tradition soufie. Combinant aides matérielles et prosélytisme religieux, ces organisations généralement saoudiennes, soudanaises, koweïti et, dans une moindre mesure, libyennes,¹⁶⁵ apportent des aides aux populations défavorisées à travers la construction de mosquées, d'écoles coraniques, d'infrastructures d'assainissement et de santé, le soutien aux orphelins, des distributions de vivres pendant les fêtes religieuses, l'octroi de bourses étudiantes ou le soutien à la formation de prédicateurs.¹⁶⁶

Dans le Nord du Tchad, les activités missionnaires entendent « ré-islamiser » les populations à travers une meilleure « compréhension » des principes islamiques, tandis que dans le Sud, majoritairement chrétien, elles se concentrent sur la conversion de populations non musulmanes. Des ONG islamiques saoudiennes possèdent par exemple des centres de conversion dans le Sud, où les habitants intéressés sont nourris, logés et reçoivent des cours religieux pendant plusieurs mois.

Le plus souvent invisible politiquement, la pénétration du wahhabisme au Tchad a incontestablement modifié les rapports sociaux entre croyants. Ainsi, en zone urbaine, des témoins racontent : « les gens ne se saluent plus », « ils nous reprochent d'être des mécréants ».¹⁶⁷ D'une mise à distance de l'autre, on passe à une phase de dénigrement de ceux qui ont une pratique de l'islam présentée comme « impure » (associée aux soufis), puis à une dernière étape qui consiste à percevoir les autorités comme un acteur qui chercherait à réduire l'espace sacré de l'islam et le CSAI comme une instance qui voudrait ostraciser les wahhabites. Les wahhabites reprochent ainsi aux soufis de ne pas s'opposer fermement aux réformes qui contredisent les prescriptions religieuses. Dans un contexte de forte expansion du wahhabisme, notamment chez les jeunes, les tensions intrareligieuses s'accroissent et les discours se radicalisent de part et d'autre.

¹⁶⁴ L'auteur Mayke Kaag définit des ONG comme islamiques dans la mesure où elles s'appuient sur les textes sacrés de l'islam, qui constituent leur source principale d'inspiration et influencent leur identité, leur agenda et la manière dont elles obtiennent et redistribuent leurs ressources. Les ONG islamiques (apparues à la fin des années 1970 lors de la guerre d'Afghanistan) se fondent sur la compréhension islamique de la solidarité : le principe de l'*ighatha* (le secours humanitaire), du *da'wa* (la prédication), et plus marginalement du *jihad* (le soutien à l'expansion de l'islam). Mayke Kaag, « Transnational Islamic NGOs in Chad: Islamic Solidarity in the Age of Neoliberalism », *Africa today*, vol. 54, n°3 (2008), p. 3-18.

¹⁶⁵ Le régime de Kadhafi, désireux de propager l'idéologie du Livre vert, a massivement investi le champ culturel tchadien à partir des années 1990 en soutenant financièrement des ONG islamiques telles que la Libyan Islamic Call Association ou l'organisation Da'wa Islamiya. Cette dernière se consacrait surtout à des activités socio-missionnaires comme la construction d'écoles coraniques, de mosquées, la fourniture de matériel médical et sanitaire ou la distribution de bourses aux étudiants étrangers fréquentant les universités islamiques libyennes.

¹⁶⁶ Dans le domaine de l'éducation, les ONG islamiques financent des écoles coraniques et paient les salaires des professeurs afin de s'assurer du fonctionnement durable des établissements. L'organisation koweïtienne Agence des musulmans d'Afrique (AMA), par exemple, finançait en 2008 onze écoles coraniques accueillant plus de 2 700 enfants et employant plus de 180 professeurs. Ladiba Gondeu, *L'émergence des organisations islamiques au Tchad*, op. cit.

¹⁶⁷ Entretien de Crisis Group, chef religieux, N'Djamena, août 2015.

Annexe D : Les gains d'une course à la domination régionale

L'interventionnisme militaire du Tchad dans la région s'est également doublé d'une offensive diplomatique tous azimuts. Elle a été illustrée par la tenue d'un sommet extraordinaire de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) à N'Djamena en février 2013, qui visait à ressusciter une organisation demeurée atone depuis la mort de Kadhafi et à en prendre les commandes.¹⁶⁸ Le président Déby a également assuré la présidence tournante de la Communauté économique d'Afrique centrale (CEEAC) pendant six ans.¹⁶⁹ Au cours de l'année 2014, le Tchad a successivement assuré la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) ainsi que celle du Conseil de sécurité des Nations unies après avoir été élu membre non-permanent en octobre 2013. Le Tchad fait également partie du cadre de coopération sous-régionale du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad),¹⁷⁰ une initiative qui vise notamment à mutualiser les efforts dans la lutte antiterroriste et la criminalité transfrontalière mais aussi à arrimer des financements internationaux.¹⁷¹ Le président tchadien préside ce groupe depuis novembre 2015.¹⁷²

En sus, alors que le commandement de la Mission multidimensionnelle des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) avait été refusé au Tchad en 2013, c'est finalement l'ancien ministre des Affaires étrangères tchadien Mahamat Saleh Annadif qui a été nommé à la tête de la mission onusienne en décembre 2015.¹⁷³ Enfin, la désignation du président Déby à la tête de l'UA en janvier 2016 illustre l'influence grandissante du Tchad sur le continent. Le ton offensif de son premier discours montre également que le président tchadien compte bien utiliser cette nouvelle fonction pour renforcer son image volontariste : « Nous nous réunissons trop souvent, nous parlons toujours trop, mais nous n'agissons pas assez et parfois pas du tout ». ¹⁷⁴ Cette nomination a été très critiquée par l'opposition politique au Tchad qui dénonce une forme de soutien à Déby dont le mandat est en jeu.¹⁷⁵

¹⁶⁸ Ce sommet qui a réuni de très nombreuses délégations d'États membres a abouti à la signature d'un traité fondateur de la CEN-SAD qui prévoit une restructuration de ses organes et une redéfinition de son espace géographique. « Tchad : la Cen-Sad est morte, vive le Cen-Sad », *Jeune Afrique*, 25 mars 2013.

¹⁶⁹ En juillet 2013, Déby en a notamment profité pour nommer l'ancien Représentant permanent du Tchad auprès des Nations unies, Ahmad Allam-Mi, au poste de secrétaire général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

¹⁷⁰ Le G5 Sahel, créé en février 2014 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad est « un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale » en matière de développement et de sécurité. Le G5 Sahel a ainsi pour but la coopération des forces de défense des différents pays, mais aussi le développement de la région à travers des projets d'infrastructures, de santé ou d'éducation. « Naissance du " G5 Sahel " pour le développement et la sécurité », RFI, 17 février 2015.

¹⁷¹ « G5 Sahel : une simple organisation de plus ? », GRIP, 25 mars 2015.

¹⁷² Au cours du 2^{ème} sommet du G5 Sahel qui s'est ouvert le 20 novembre 2015 à N'Djamena, les cinq pays membres ont décidé de la création d'une force militaire conjointe pour lutter contre la menace terroriste au Sahel, alors que l'attaque de l'hôtel Radisson à Bamako était toujours en cours. « Terrorisme : le G5 annonce la création d'une force conjointe », RFI, 21 novembre 2015.

¹⁷³ Le 23 décembre, l'ancien ministre tchadien des Affaires étrangères Mahamat Saleh Annadif est nommé au poste de Représentant spécial et Chef de la Minusma pour remplacer le tunisien Mongi Hamdi. « Tchad : Mahamat Saleh Annadif, le diplomate tout-terrain pressenti pour être chef de la Minusma », *Jeune Afrique*, 22 décembre 2015.

¹⁷⁴ « Sommet de l'UA : passage de relais entre Robert Mugabe et Idriss Déby », RFI, 30 janvier 2016.

¹⁷⁵ « Présidentielle au Tchad : Dagnadji s'en prend à l'Union africaine », RFI, 13 février 2016.

Annexe E : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 70 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et par Ghassan Salamé, professeur à Sciences Po Paris et doyen fondateur de l'École des affaires internationales. La vice-présidente du Conseil est Ayo Obe, juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision au Nigéria.

Le président-directeur général de Crisis Group, Jean-Marie Guéhenno était le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix des Nations unies de 2000 à 2008, et l'envoyé spécial adjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie en 2012. Il a quitté ce poste pour présider la commission de rédaction du livre blanc français de la défense et de la sécurité nationale en 2013.

Crisis Group a son siège à Bruxelles et dispose de bureaux dans neuf autres villes : Bichkek, Bogotá, Dakar, Islamabad, Istanbul, Nairobi, Londres, New York et Washington DC. L'organisation a également des représentations dans les villes suivantes : Bangkok, Beyrouth, Caracas, Delhi, Dubaï, Gaza, Ciudad de Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Mexico, Pékin, Rabat, Sydney, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, fondations et donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, l'Agence américaine pour le développement international, le ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, l'Agence autrichienne pour le développement, le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, le ministère japonais des Affaires étrangères, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne, la Principauté du Liechtenstein, le Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse, le ministère danois des Affaires étrangères, le ministère français des Affaires étrangères, le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, le ministère néerlandais des Affaires étrangères, le ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, le ministère norvégien des Affaires étrangères, le ministère suédois des Affaires étrangères, et Irish Aid.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes: la Carnegie Corporation de New York, la Fondation Adessium, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, Global Dialogue, la Fondation Henry Luce, la Fondation Tinker, la Fondation Robert Bosch, le Fonds Ploughshares, le Fonds Rockefeller Brothers, les Fondations Open Society, l'Initiative Open Society pour l'Afrique de l'Ouest, Humanity United. Nous sommes reconnaissants de la collaboration avec la Fondation Körber.

Mars 2016

Annexe F : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2013

Rapports Spéciaux

Exploiting Disorder: al-Qaeda and the Islamic State, Rapport spécial de Crisis Group, 14 mars 2016.

Afrique australe

Zimbabwe: Election Scenarios, Rapport Afrique N°202, 6 mai 2013.

Zimbabwe's Elections: Mugabe's Last Stand, Briefing Afrique N°95, 29 juillet 2013.

Madagascar : une sortie de crise superficielle ? Rapport Afrique de Crisis Group N°218, 19 mai 2014 (aussi disponible en anglais).

Zimbabwe: Waiting for the Future, Briefing Afrique N°103, 29 septembre 2014.

Zimbabwe: Stranded in Stasis, Briefing Afrique N°118, 29 février 2016.

Afrique centrale

République centrafricaine : les urgences de la transition, Rapport Afrique N°203, 11 juin 2013 (aussi disponible en anglais).

Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi, Rapport Afrique N°206, 23 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : l'intervention de la dernière chance, Briefing Afrique N°96, 2 décembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Les terres de la discorde (I) : la réforme foncière au Burundi, Rapport Afrique N°213, 12 février 2014.

Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi, Rapport Afrique N°214, 17 février 2014.

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, Rapport Afrique N°215, 1^{er} avril 2014 (aussi disponible en anglais).

Curbing Violence in Nigeria (II): The Boko Haram Insurgency, Rapport Afrique N°216, 3 avril 2014.

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Rapport Afrique N°219, 17 juin 2014 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : mieux vaut prévenir que guérir, Briefing Afrique N°101, 4 septembre 2014.

La face cachée du conflit centrafricain, Briefing Afrique N°105, 12 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Congo: Ending the Status Quo, Briefing Afrique N°107, 17 décembre 2014.

Les élections au Burundi : l'épreuve de vérité ou l'épreuve de force ?, Rapport Afrique N°224, 17 avril 2015 (aussi disponible en anglais).

Congo: Is Democratic Change Possible? Rapport Afrique N°225, 5 mai 2015.

Burundi: la paix sacrifiée? Briefing Afrique N°111, 29 mai 2015 (aussi disponible en anglais).

Cameroun : la menace du radicalisme religieux, Rapport Afrique N°229, 3 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Centrafrique : les racines de la violence, Rapport Afrique N°230, 21 septembre 2015 (aussi disponible en anglais).

Afrique de l'Ouest

Guinée: sortir du bourbier électoral, Rapport Afrique N°199, 18 février 2013.

Mali : sécuriser, dialoguer et réformer en profondeur, Rapport Afrique N°201, 11 avril 2013 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes, Rapport Afrique N°205, 22 juillet 2013 (aussi disponible en anglais).

Niger : l'autre maillon faible du Sahel ?, Rapport Afrique N°208, 19 septembre 2013 (aussi disponible en anglais).

Mali : réformer ou rechuter, Rapport Afrique N°210, 10 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Côte d'Ivoire : le Grand Ouest, clé de la réconciliation, Rapport Afrique N°212, 28 janvier 2014 (aussi disponible en anglais).

Guinée-Bissau : les élections, et après ?, Briefing Afrique N°98, 8 avril 2014.

Mali : dernière chance à Alger, Briefing Afrique N°104, 18 novembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Nigeria's Dangerous 2015 Elections: Limiting the Violence, Rapport Afrique N°220, 21 novembre 2014.

L'autre urgence guinéenne : organiser les élections, Briefing Afrique N°106, 15 décembre 2014 (aussi disponible en anglais).

Burkina Faso : neuf mois pour achever la transition, Rapport Afrique N°222, 28 janvier 2015.

La réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau : une occasion à saisir, Briefing Afrique N°109, 19 mars 2015.

Mali : la paix à marche forcée? Rapport Afrique N°226, 22 mai 2015.

Burkina Faso : cap sur octobre, Briefing Afrique N°112, 24 juin 2015.

The Central Sahel: A Perfect Sandstorm, Rapport Afrique N°227, 25 juin 2015 (aussi disponible en anglais).

The Politics Behind the Ebola Crisis, Rapport Afrique N°232, 28 octobre 2015.

Mali: Peace from Below?, Briefing Afrique N°115, 14 décembre 2015.

Burkina Faso : transition acte II, Briefing Afrique N°116, 7 janvier 2016.

Corne de l'Afrique

Kenya's 2013 Elections, Rapport Afrique N°197, 17 janvier 2013.

Sudan's Spreading Conflict (I): War in South Kordofan, Rapport Afrique N°198, 14 février 2013.

Eritrea: Scenarios for Future Transition, Rapport Afrique N°200, 28 mars 2013.

Kenya After the Elections, Briefing Afrique N°94, 15 mai 2013.

Sudan's Spreading Conflict (II): War in Blue Nile, Rapport Afrique N°204, 18 juin 2013.

Ethiopia: Prospects for Peace in Ogaden, Rapport Afrique N°207, 6 août 2013.

Sudan: Preserving Peace in the East, Rapport Afrique N°209, 26 novembre 2013.

Somalia: Puntland's Punted Polls, Briefing Afrique N°97, 19 décembre 2013.

Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process, Rapport Afrique N°211, 27 janvier 2014.

South Sudan: A Civil War by Any Other Name, Rapport Afrique N°217, 10 avril 2014.

Somalia: Al-Shabaab – It Will Be a Long War, Briefing Afrique N°99, 26 juin 2014.

Eritrea: Ending the Exodus?, Briefing Afrique N°100, 8 août 2014.

Kenya: Al-Shabaab – Closer to Home, Briefing Afrique N°102, 25 septembre 2014.

South Sudan: Jonglei – “We Have Always Been at War”, Rapport Afrique N°221, 22 décembre 2014.

Sudan and South Sudan's Merging Conflicts, Rapport Afrique N°223, 29 janvier 2015.

Sudan: The Prospects for “National Dialogue”, Briefing Afrique N°108, 11 mars 2015.

The Chaos in Darfur, Briefing Afrique N°110, 22 avril 2015.

South Sudan: Keeping Faith with the IGAD Peace Process, Rapport Afrique N°228, 27 juillet 2015.

Curbing Violence in Nigeria (III): Revisiting the Niger Delta, Rapport Afrique N°231, 29 septembre 2015.

Somaliland: The Strains of Success, Briefing Afrique N°113, 5 octobre 2015.

Kenya's Somali North East: Devolution and Security, Briefing Afrique N°114, 17 novembre 2015.

Ethiopia: Governing the Faithful, Briefing Afrique N°117, 22 février 2016.

Sudan's Islamists: From Salvation to Survival, Briefing Afrique N°119, 21 mars 2016.

Annexe G : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

PRESIDENT-DIRECTEUR
GENERAL**Jean-Marie Guéhenno**

Professeur « Arnold Saltzman » d'études sur la paix et les conflits, Université de Columbia ; ancien sous-secrétaire général du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies

PRESIDENTS DU
CONSEIL**Lord (Mark) Malloch-Brown**

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Ghassan Salamé

Directeur, Ecole des affaires internationales, Sciences Po Paris

VICE-PRESIDENTE
DU CONSEIL**Ayo Obe**

Juriste, chroniqueuse et présentatrice de télévision, Nigéria

AUTRES MEMBRES
DU CONSEIL**Morton Abramowitz**

Ancien secrétaire d'Etat adjoint et ambassadeur des Etats-Unis en Turquie

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Ali al Shihabi

Écrivain; Fondateur et ancien président, Rasmala Investment bank

Celso Amorim

Ancien ministre brésilien des Relations extérieures; ancien ministre de la Défense

Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC

Nahum Barnea

Editorialiste en chef de *Yedioth Ahronoth*, Israël

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères et vice-présidente du Sénat ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Lakhdar Brahimi

Membre, The Elders; Diplomate des Nations unies; ancien ministre algérien des Affaires étrangères

Micheline Calmy-Rey

Ancienne présidente et ministre des Affaires étrangères de la Confédération suisse

Cheryl Carolus

Ancienne haut-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattau

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Wesley Clark

Ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan en Europe

Sheila Coronel

Professeur « Toni Stabile » de pratique de journalisme d'investigation et directrice du Centre Toni Stabile pour le journalisme d'investigation, Université de Columbia

Mark Eyskens

Ancien Premier ministre de Belgique

Lykke Friis

Ancienne ministre du Climat et de l'Energie et ministre à l'Egalité des sexes du Danemark ; ancienne rectrice à l'Université de Copenhague

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Financial Corporation

Alma Guillermoprieto

Écrivain et journaliste, Mexique

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wolfgang Ischinger

Président, Forum de Munich sur les politiques de défense; ancien vice-ministre allemand des Affaires étrangères et ambassadeur de l'Allemagne en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Asma Jahangir

Ancienne présidente de l'Association du Barreau de la Cour suprême du Pakistan ; ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la liberté de religion ou de conviction

Yoriko Kawaguchi

Ancienne ministre japonaise des Affaires étrangères

Wadah Khanfar

Co-fondateur, Forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Wim Kok

Ancien Premier ministre des Pays-Bas

Ricardo Lagos

Ancien président du Chili

Joanne Leedom-Ackerman

Ancienne secrétaire internationale de PEN International ; romancière et journaliste, Etats-Unis

Sankie Mthembu-Mahanyele

Directrice du Central Energy Fund, Ltd.; ancienne secrétaire générale adjointe du Congrès national africain (ANC)

Lalit Mansingh

Ancien ministre indien des Affaires étrangères, ambassadeur auprès des Etats-Unis et haut-commissaire au Royaume-Uni

Thomas R Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Karim Raslan

Fondateur, directeur exécutif et président-directeur général de KRA Group

Olympia Snowe

Ancienne sénatrice américaine et membre de la Chambre des représentants

George Soros

Président, Open Society Institute

Javier Solana

Ancien haut représentant de l'Union européenne pour la Politique étrangère et de sécurité commune, secrétaire général de l'Otan et ministre espagnol des Affaires étrangères

Pär Stenbäck

Ancien ministre finlandais des Affaires étrangères

Jonas Gahr Støre

Ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Lawrence H. Summers

Ancien directeur du National Economic Council et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université d'Harvard

Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

Wu Jianmin

Vice-directeur exécutif, China Institute for Innovation and Development Strategy ; membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien ambassadeur chinois aux Nations unies et en France

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(5) Anonyme	Herman De Bode
Investec Asset Management	Fola Adeola	Reynold Levy
Shearman & Sterling LLP	Scott Bessent	Alexander Soros
Statoil (U.K.) Ltd.	David Brown & Erika Franke	
White & Case LLP	Stephen & Jennifer Dattels	

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
APCO Worldwide Inc.	Anonymous	Rita E. Hauser
Atlas Copco AB	Samuel R. Berger	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti
BG Group plc	Stanley Bergman & Edward Bergman	Geoffrey Hsu
Chevron	Elizabeth Bohart	Faisel Khan
Edelman UK	Neil & Sandra DeFeo Family Foundation	Cleopatra Kitt
Equinox Partners	Sam Englehardt	Kerry Propper
HSBC Holdings plc	Neemat Frem	Robert C. Smith
MetLife	Seth & Jane Ginns	Nina K. Solarz
Shell	Ronald Glickman	
Yapı Merkezi Construction and Industry Inc.		

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les étoiles montantes de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Luke Alexander	Beatriz Garcia	Rahul Sen Sharma
Gillea Allison	Lynda Hammes	Leeanne Su
Amy Benziger	Matthew Magenheimer	AJ Twombly
Tripp Callan	Madison Malloch-Brown	Dillon Twombly
Victoria Ergolavou	Peter Martin	Grant Webster
Christina Bache Fidan	Megan McGill	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Kim Campbell	Todung Mulya Lubis
George Mitchell Président émérite	Jorge Castañeda	Allan J. MacEachen
Gareth Evans Président émérite	Naresh Chandra	Graça Machel
Kenneth Adelman	Eugene Chien	Jessica T. Mathews
Adnan Abu-Odeh	Joaquim Alberto Chissano	Barbara McDougall
HRH Prince Turki al-Faisal	Victor Chu	Matthew McHugh
Óscar Arias	Mong Joon Chung	Miklós Németh
Ersin Arıoğlu	Pat Cox	Christine Ockrent
Richard Armitage	Gianfranco Dell'Alba	Timothy Ong
Diego Arria	Jacques Delors	Olara Otunnu
Zainab Bangura	Alain Destexhe	Lord (Christopher) Patten
Shlomo Ben-Ami	Mou-Shih Ding	Shimon Peres
Christoph Bertram	Uffe Ellemann-Jensen	Victor Pinchuk
Alan Blinken	Gernot Erler	Surin Pitsuwan
Lakhdar Brahimi	Marika Fahlén	Fidel V. Ramos
Zbigniew Brzezinski	Stanley Fischer	
	Carla Hills	
	Swanee Hunt	
	James V. Kimsey	
	Aleksander Kwasniewski	